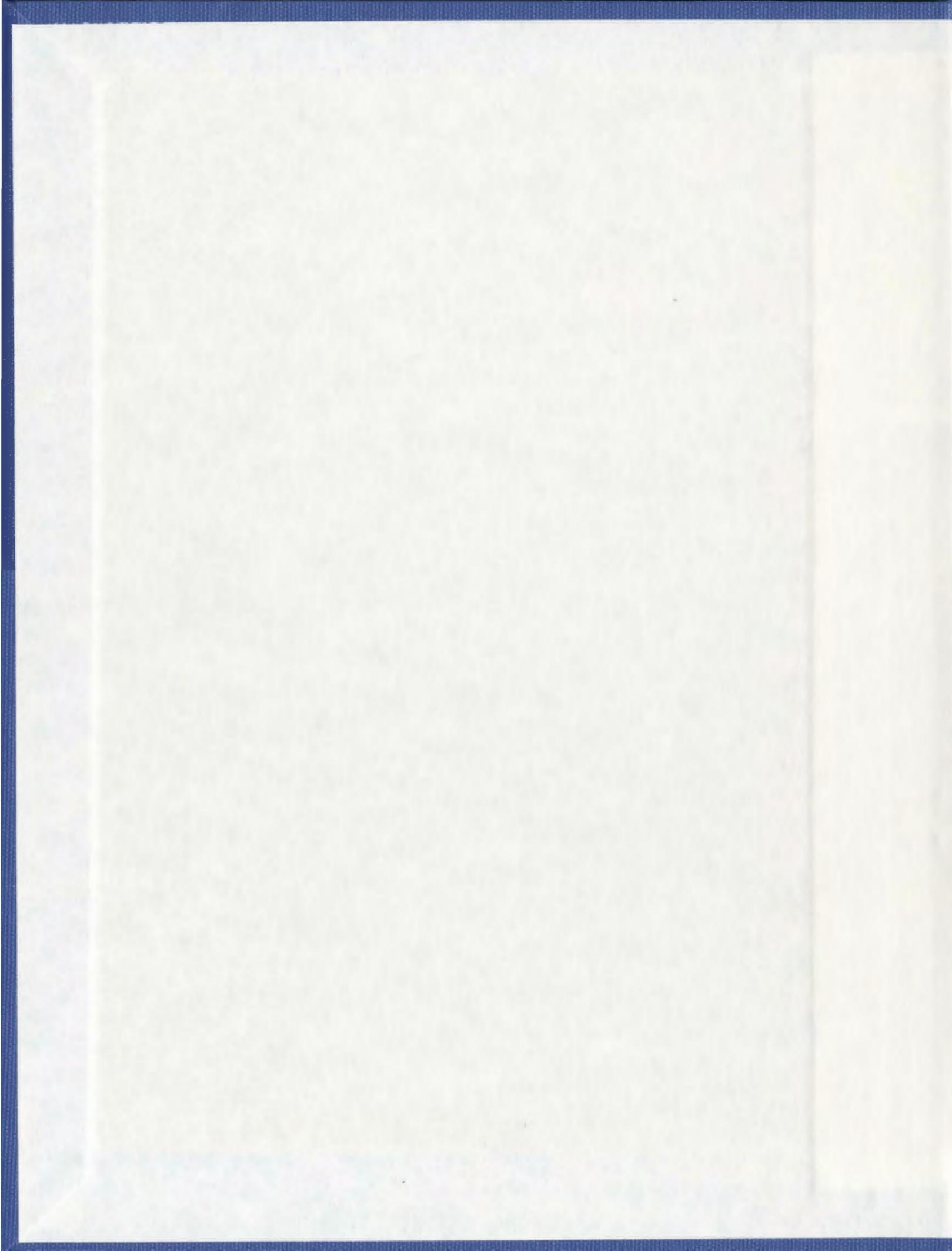


LA LITTÉRATURE FÉMININE D'EXPRESSION
FRANÇAISE AU MAGHREB UNE HISTOIRE
DE LUTTE

MOHAMED REDA JAOUHER



La littérature féminine d'expression française au Maghreb
Une histoire de lutte

By
Mohamed Reda Jaouher

A thesis submitted to the School of Graduate Studies
in partial fulfillment of the requirements for the degree of Master of Arts

Department of French and Spanish
Memorial University of Newfoundland

May 2010

St. John's

Newfoundland and Labrador

Abrégé

Ce mémoire se propose d'étudier l'évolution de la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Cette littérature, qui était au début de la période coloniale consacrée aux hommes, est devenue dans les années qui suivent les indépendances des pays du Maghreb une littérature qui intéresse les femmes-écrivains. Ces dernières ont pu surmonter plusieurs obstacles pour pouvoir se distinguer dans une société qui considère l'écriture comme étant une activité masculine.

De plus, la naissance de plusieurs associations féminines a encouragé la femme à s'aventurer dans l'écriture et dans les récits féminins. Les femmes-écrivains ont trouvé en la littérature un moyen qui leur permet de contester la situation de la femme dans une région qui vit toujours sous la dominance masculine. Enfin, nous faisons une analyse du roman *Ombre Sultan* d'Assia Djebar, ce qui nous donne une idée sur les sujets que traitent les femmes-écrivains dans cette région.

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Philippe Basabose pour ses conseils et critiques précieux tout au long de la rédaction de ce mémoire, pour sa patience et son dévouement face à mes questionnements et sans lesquels mon travail n'aurait pas été de la même qualité.

Je tiens aussi à remercier l'École des Études Supérieures de l'Université Memorial pour l'aide financière qu'ils m'ont apportée pendant la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que tous les membres du Département d'Études françaises et hispaniques pour leur assistance continue, leurs interventions irremplaçables et leurs encouragements.

Table des matières

Abrégé	iv
Remerciements	iv
Introduction	1

Partie I : Approche externe

1. La littérature maghrébine d'expression française	7
1.1 Multiplicité linguistique du Maghreb	7
1.2 La naissance d'une nouvelle littérature.....	10
1.3 Période coloniale.....	13
1.4 Période postcoloniale.....	22
1.5 Pourquoi écrire en français.....	29
1.6 Problème du lectorat.....	31

Partie II : Approche interne

2. La littérature féminine d'expression française au Maghreb	34
2.1 Les premières femmes-écrivains au Maghreb.....	34
2.2 L'écriture militante.....	40
2.3 Écriture féminine au Maghreb : défis et détermination.....	44
2.3.1 L'Islam, les traditions et la femme-écrivain au Maghreb.....	46
2.3.2 Écrire pour une femme c'est se mettre à la place de l'homme.....	51
3. Les droits obtenus par la femme maghrébine	53
3.1 En Algérie.....	54
3.2 Au Maroc.....	58
3.3 En Tunisie.....	60
4. La condition féminine dans <i>ombre Sultane</i> d'Assia Djebar	62
4.1 Introduction.....	62
4.1.1 Présentation de l'auteur.....	62
4.1.2 Bref aperçu sur le roman.....	64
4.2 Analyse du roman.....	66
4.2.1 Examen titrologique.....	66
4.2.2 Études des personnages.....	67

4.2.3	La grammaire du récit.....	69
4.2.4	Résumé du roman.....	71
4.2.5	Analyse détaillée d'un chapitre du roman.....	75
4.2.5.1	Le récit de la souffrance.....	75
4.2.5.2	Roman postcolonial.....	76
4.2.5.3	Roman psycho-sociologique.....	77
4.2.5.4	Roman symboliste.....	78
4.3	Conclusion.....	79
Conclusion.....		81
Bibliographie.....		85

Introduction

I. Problématique et objectifs

La femme maghrébine représente une vraie problématique pour la société traditionnelle et masculine du Maghreb. Malgré les progrès qui ont été faits en matière des droits de la femme, et, en dépit de la soi-disant « occidentalisation » des pays maghrébins, la femme maghrébine en général, et, la femme intellectuelle en particulier, est méprisée au Maghreb, du moment où elle ose contester la situation des femmes dans cette région. Le fait qu'une femme écrive au Maghreb est une anomalie pour la simple raison que la société maghrébine considère cette activité comme étant consacrée aux hommes. Les femmes-écrivains ont choisi d'écrire en dépit des contraintes que nous venons de citer et elles écrivent pour défendre la liberté de la femme. Saloua Bakr écrit :

Jusqu'à l'âge de 30 ans, j'étais plongée dans les illusions : les illusions de la politique, les illusions des hommes (des mâles)... L'illusion de l'homme est tombée après plusieurs expériences sentimentales ayant échoué... J'ai vécu de longues périodes d'errance, de désespoir... Jusqu'à ce que je découvre l'écriture comme une voie pour moi... Je suis une femme qui a trop souffert du fait que je sois femme, j'ai perçu avec clarté la souffrance des femmes comme moi, et je prétends que ma connaissance des femmes et de leurs souffrances est une connaissance profonde. À cause de cela, j'écris sur les femmes d'abord et avant tout... J'ai choisi l'écriture pour la connaissance et la délivrance¹.

Ce que l'on peut constater est que la situation actuelle de la femme-écrivain au Maghreb ressemble à celle de sa consœur européenne lors du commencement de la littérature féminine en Europe puisque la littérature féminine d'expression française au Maghreb est nouvelle : « C'est surtout depuis 1995 que les femmes sont entrées en écriture, encouragées par une véritable effervescence associative et par une mobilisation qui aboutira en 2003 à la modification du statut

¹ Bakr, Saloua. *Témoignage d'une écrivaine*. Al Hikma, n° 3, Hiver 1993, p. 33-35. En arabe. Traduction d'Abdessamad, Dialmy : Université de Fès.

personnel, la « moudawana », dans un sens plus favorable aux demandes féminines².» Nous pouvons bien noter que les difficultés rencontrées par la femme-écrivain au Maghreb sont similaires à celles éprouvées par la femme-écrivain en Europe jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Alain Martino nous explique : « Angleterre, début du 20ème siècle. Dans sa chambre froide et étroite qui surplombe l'épicerie familiale, Angel Deverell s'enferme pour écrire. La jeune fille n'a qu'une seule idée en tête : devenir une romancière à succès. Les lettres de refus se succèdent jusqu'au jour où Théo, éditeur londonien, accepte de la publier³. »

La femme maghrébine a réussi pendant les dernières décennies à améliorer sa situation, que cela soit dans le domaine politique, social ou bien dans d'autres domaines. Ce développement est dû primordialement aux luttes des femmes maghrébines et surtout à la naissance de plusieurs associations féminines qui ont pour but d'acquérir plus de droits pour la femme maghrébine et d'obtenir un statut égal à celui de l'homme. Au sein de ces associations féminines, nous observons une grande participation des femmes-écrivains qui militent en faveur de l'amélioration de la situation de la femme. Par leurs écrits, elles dénoncent la situation de la femme maghrébine. Ainsi, elles servent de porte-parole de la femme dans les sociétés patriarcales du Maghreb. Les associations qui combattent pour la cause féminine sont très actives et les femmes-écrivains participent indirectement au développement de la situation de la femme par leurs écrits ou bien directement car nombre d'entre elles sont membres de ces associations: « Ainsi, 41 participantes ont pris part aux différentes activités organisées durant le salon dont 20

² Gontard, Marc. *Le récit féminin au Maroc*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2005. p. 7.

³ Martino, Alain. Critique : Angel. Le 29 novembre 2007.

<http://www.commeaucinema.com/critiques/64322>

écrivaines et 10 poètes. Cet événement a également connu la participation d'artistes peintres, de chorégraphes et d'actrices⁴. »

II. État de la recherche sur le sujet

La littérature féminine d'expression française au Maghreb se présente donc comme une littérature de lutte pour essayer d'améliorer la situation des femmes dans les pays du Maghreb⁵, puisque la majorité des femmes-écrivains au Maghreb écrivent pour dénoncer le mépris des femmes dans ces pays. Cette nouvelle littérature peut être qualifiée de littérature adoptée, du fait que c'est une littérature qui est née de la colonisation française des pays du Maghreb. De plus, cette littérature a choisi une langue autre que la langue maternelle des pays du Maghreb. Nous disons « une littérature adoptée » pour la simple raison que cette nouvelle littérature a vu le jour dans la période coloniale. Autrement dit, les écrivains maghrébins qui choisissent d'écrire en langue française, choisissent d'écrire dans une langue qui n'est pas la leur. Elles écrivent dans la langue de l'autre, « l'ex-colon ».

⁴ Amrani, Yousra. Interview: Asmae El Mehdi, présidente de l'Association «Initiatives pour la protection des droits des femmes»:«Objectif: attirer l'attention sur la créativité chez les femmes». *Le Matin*, Le mardi 18 mars 2008.
www.lematin.ma/Objectif-attirer-l-attention-sur.html

⁵ D'après "Maghreb" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2009
<http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2009 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Le Maghreb, région d'Afrique du Nord, correspondant à la partie occidentale du monde arabe, comprise entre la Méditerranée, le désert libyque, le Sahara et l'océan Atlantique. Le terme Maghreb (en arabe al-Djazirat al-Maghrib, « la presqu'île du couchant », « Occident », par opposition au Machrek, l'Orient arabe) a longtemps désigné les trois pays d'Afrique du Nord-Ouest, Maroc, Algérie et Tunisie, auxquels s'ajoutent aux extrémités orientale et occidentale la Libye et la Mauritanie. À ces cinq États regroupés depuis 1989 au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA) s'intègre également le territoire contesté du Sahara-Occidental, situé entre la Mauritanie et le Maroc, et occupé par ce dernier depuis 1979. Les six pays ont une superficie totale de plus de 6 millions de km², avec de fortes disparités d'un pays à l'autre. Le Maghreb forme depuis plus d'un millénaire une unité géographique, linguistique et religieuse.

L'évolution de cette littérature révèle qu'il s'agit d'un ensemble d'influences culturelles venant de l'occident en général et de la France en particulier. Cette littérature, qui était lors de la période coloniale un moyen qui permettait aux hommes-écrivains de lutter contre la colonisation et de dénoncer les actes du colonisateur, est devenue, dans et après les indépendances, une littérature qui fait partie du patrimoine culturel maghrébin. Peu de femmes maghrébines s'aventuraient à écrire en langue française pendant la période coloniale. C'est surtout dans les années quatre-vingt-dix que cette littérature a connu un énorme succès au Maghreb:

Au début des années quatre-vingt-dix, au Maroc, peu de femmes s'étaient aventurées dans la création littéraire et les récits féminins, notamment en langue française, ne dépassaient guère la dizaine, même si l'une des victimes de la répression contre la subversion frontiste est déjà une écrivaine, Saïda Menebhi, dont on découvrira en 1978 les textes posthumes⁶.

Il faut signaler que, comme on le verra dans ce mémoire, le développement de cette littérature au Maroc et en Tunisie est bel et bien différent de celui qu'elle a connu en Algérie, du moment où la colonisation française a duré beaucoup plus longtemps en Algérie que dans les deux autres pays du Maghreb. De ce fait, l'on peut dire que la littérature féminine d'expression française a une très forte présence en Algérie et il est normal que l'on trouve beaucoup plus de femmes-écrivains de langue française en Algérie. Colette et Charles Riveill signalent à ce sujet que « la percée des œuvres est plus précoce en Algérie qu'au Maroc ou en Tunisie, car la politique d'assimilation y a été plus systématique et plus longue et que le système de colonisation a été celui d'une colonie de peuplement⁷. »

⁶ Gontard. (2005). Op. cit, p.7.

⁷ Riveill, Charles, et Riveill Collette. Littérature de langue française au Maghreb. Emarrakech, portrait marocain d'actualités, le samedi 27 juin 2009.

http://www.emarrakech.info/Litterature-de-langue-francaise-au-maghreb_a22742.html

III. Motivation du choix et originalité

Pour ce qui est de l'originalité de ce mémoire, nous avons trouvé, d'après les recherches que nous avons faites sur cette littérature, qu'il y a un grand nombre de recherches et de publications qui ont été faites sur le sujet de la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Néanmoins, nous n'avons pas trouvé de sujet qui traite des circonstances de la naissance de cette nouvelle littérature ainsi que de son soutien à la femme maghrébine et nous allons discuter de cela plus tard dans notre analyse. Cette littérature représente un grand appui à la femme maghrébine, vu que la majorité des romans issus de cette littérature cherche à transmettre au monde la situation délicate de la femme maghrébine dans une société patriarcale.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous avons choisi ce sujet pour notre mémoire. Tout d'abord en tant qu'originaire du Maghreb, nous avons trouvé le fait de parler de la littérature féminine d'expression française comme quelque chose de très intéressant, puisque nos recherches sur ce sujet nous permettront de découvrir les grands événements qui ont contribué à la naissance et au développement de cette nouvelle littérature qui fait, comme nous l'avons mentionné auparavant, partie du patrimoine culturelle du Maghreb. Cette littérature, qui est encore jeune, a pu se tailler une place dans une région où le français n'est pas la langue maternelle. L'autre raison pour laquelle nous avons choisi ce sujet est le fait que cette littérature a participé, d'une manière ou d'une autre, à l'acquisition de plusieurs droits en faveur des femmes maghrébines.

IV. Méthodologie et organisation du mémoire

En ce qui concerne le plan du mémoire, nous divisons celui-ci en deux parties. Dans la première partie nous suivrons une approche externe. Nous parlerons de la multiplicité linguistique du Maghreb, des circonstances de la naissance de la littérature d'expression française et de la façon dont cette littérature a évolué. Il s'agira de montrer les étapes de l'évolution de cette littérature de la période coloniale à la période postcoloniale. Après, nous discuterons du problème du manque de lecteurs au Maghreb et des raisons qui poussent quelques écrivains à choisir d'écrire dans une langue qui n'est pas la leur.

Dans la deuxième partie du mémoire, nous suivrons une approche interne de la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Sous cet angle, nous ferons un survol de la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Nous parlerons dans cette section des premières femmes-écrivains au Maghreb, des types de sujets traités dans cette littérature, des difficultés rencontrées par les femmes-écrivains et de la militance à partir de l'écriture et des droits obtenus par la femme maghrébine pays par pays. Dans la dernière section de ce chapitre nous donnerons un exemple romanesque de la plus célèbre femme-écrivain du Maghreb, à savoir Assia Djébar. Nous ferons une analyse détaillée d'un de ses romans intitulé *Ombre Sultane*. Nous choisissons ce roman car c'est un roman qui a connu un grand succès. Qui plus est, l'auteur de cette œuvre littéraire est très connue, non seulement au Maghreb mais aussi dans tous les pays francophones, et pour cause car Djébar est aussi membre de l'Académie française. Auteur prolifique, Djébar a publié plus de dix romans, des nouvelles et des recueils de poésie ; elle est également cinéaste. L'analyse du roman *Ombre Sultane*, nous donnera également une idée sur les sujets que traitent les femmes-écrivains au Maghreb.

Partie I : Approche externe

1. La littérature maghrébine d'expression française

Dans la section « Plurilinguisme et diglossie pré-coloniaux » des *Cahiers d'études africaines*, Abdellah Bounfour écrit :

Toutes les descriptions socio-linguistiques du Maghreb notent que cet espace est marqué par une diglossie (arabe classique et arabes dialectaux) et un plurilinguisme impliquant les différents dialectes berbères. L'écrivain maghrébin pré-colonial était donc confronté à la première s'il est arabophone et aux deux s'il est berbérophone. Ainsi peut-on rencontrer au 17^{ème} siècle par exemple, un poète qui compose en classique, en arabe dialectal et dans son dialecte berbère. Les cas sont nombreux ; il suffit de consulter la grande monographie d'Al-Mukhtâr Al-Sûsî, pour s'en convaincre. Ceci étant rappelé, on peut donc en déduire que l'écrivain maghrébin pré-colonial avait une langue maternelle, l'arabe dialectal et/ou le dialecte berbère, et une autre langue non-maternelle, l'arabe classique⁸.

1.1. Multiplicité linguistique du Maghreb

L'histoire du Maghreb est différente de celle des autres pays arabes du Moyen-Orient. Les pays du Maghreb ont en commun une origine berbère, ce qui les distingue de ces autres. La colonisation arabe et musulmane du Maghreb a été un facteur important dans la production d'une unité culturelle, ainsi que dans l'apparition d'une unité linguistique, en l'occurrence, l'arabe dialectal. La colonisation française a participé, pour sa part, à l'occidentalisation de la vie

⁸ Bounfour, Abdellah. *Langue, et écriture dans la littérature francophone du Maghreb. Cahiers d'études africaines*. Volume 35, numéro 140. 1995. 911-923.

quotidienne des maghrébins. Il est évident que la majorité des maghrébins sont classés dans la catégorie des gens conservateurs, mais il faut préciser que la colonisation française a créé une sorte de modernisation du système de vie au sein des pays du Maghreb, et chacun des trois pays francophones du Maghreb a choisi un système qui lui convient. C'est pour cette raison que l'Algérie a choisi la voie socialiste alors que le Maroc a, pour sa part, opté pour la voie de la modernité tout en conservant les traditions du pays. La Tunisie quant à elle a préféré la voie de l'occidentalisation.

Ces événements historiques ont participé à l'instauration d'un certain bilinguisme : l'arabe et le français dans les trois pays, avec bien évidemment la présence du berbère comme langue des habitants originaux du Maghreb. Cette diversité de sélection et de choix, représente un élément qui empêche l'unification des pays du Maghreb politiquement. Les trois pays francophones du Maghreb souffrent également de beaucoup de problèmes liés à l'analphabétisme, à la forte croissance démographique, au manque de liberté, à l'absence d'une vraie démocratie et au statut de la femme qui est totalement différent de celui de l'homme. De plus, les tensions entre les pays du Maghreb sont énormes et le fait n'étonnerait que celui qui ignore les relations entretenues par ces pays depuis quelques décennies.

Le profil linguistique du Maghreb est complexe et cela tient à sa constitution ethnique ainsi qu'à son parcours historique dont nous avons parlé. En effet, la dualité ethnique qui existe dans cette région entre les arabes d'un côté et les berbères de l'autre engendre la situation de bilinguisme constitué par la langue arabe et la langue berbère. L'existence de ces deux langues ne peut, sans aucun doute, amener à faire perdre de vue la présence d'une autre langue dans le profil linguistique maghrébin, à savoir la forte présence et la grande expansion de la langue française suite à la longue période de la domination coloniale française, notamment en Algérie,

car la colonisation y a duré plus qu'ailleurs comme nous l'avons évoqué. De plus, il faut distinguer, à propos de la langue arabe, entre la langue arabe classique que partagent tous les pays du monde arabe y compris les pays du Maghreb, et des langues arabes dialectales dont la formation diffère non pas seulement d'un pays à un autre, mais aussi d'une région à une autre à l'intérieur du même pays. Concernant la langue berbère, elle diffère à son tour en fonction de la diversité et de la complexité de la formation ethnique et linguistique de la population berbère du Maghreb.

D'un autre côté, le fait de construire le profil linguistique des Maghrébins en rapport avec leur profil ethnique ne doit pas laisser penser que chaque ethnie est enfermée dans sa langue d'origine. La place qu'occupe la langue arabe comme langue officielle des trois pays fait de la majorité des Maghrébins, qu'ils soient d'origine ethnique arabe ou berbère, des arabophones. Étant donné les rapports traditionnels avec la France d'un côté et la domination de la langue française dans les secteurs principaux de l'emploi de l'autre côté, une grande majorité des Maghrébins, notamment ceux qui ont fréquenté l'école, sont des francophones. Bien entendu, la population maghrébine issue de l'ethnie berbère maîtrise et préserve sa langue d'origine qui est d'ailleurs, pour cette population, le sujet d'une grande fierté. Malgré le fait que les berbères préservent leur langue d'origine, ils adoptent la langue arabe sans aucun problème, vu que celle-ci est considérée comme la langue de la religion musulmane et la langue du Coran et les berbères se sont convertis à la religion musulmane depuis l'invasion des arabes des pays du Maghreb.

Ahmed Lanasri explique :

Du coup le problème des Algériens berbérophones était réglé. Ils n'avaient qu'à apprendre la langue arabe et ils deviendront des Arabes. Précisons, cependant, que l'arabisme n'était pas le fait des seuls Algériens arabophones... En limitant l'identité culturelle et historique de l'Algérien à l'Islam et à la langue arabe, les réformistes, tout en

amputant la partie algérienne d'une partie éminente de sa personnalité et de son histoire, donneront, en même temps, à la notion de patriotisme une dimension à la mesure de la « nation arabe »⁹.

1.2 La naissance d'une nouvelle littérature

L'apparition soudaine de la littérature maghrébine d'expression française est liée d'une manière inséparable aux événements historiques et politiques qu'a connus le Maghreb dans la période coloniale mais également dans la période postcoloniale. L'émergence de cette nouvelle littérature a été, en quelque sorte, imposée par la colonisation française. Celle-ci a duré entre 50 ans et un siècle dans chacun des trois pays du Maghreb, et elle a laissé une influence très claire non seulement sur la littérature maghrébine, mais aussi sur la vie quotidienne des Maghrébins.

Écrire en langue française n'était pas du tout un choix dans les débuts de la colonisation française du Maghreb. Pour étayer cette hypothèse, il suffit de se pencher sur les faits historiques qui nous apprennent qu'écrire en langue française répondait à une nécessité, celle, pour le colonisé, de mieux communiquer avec le colonisateur. Hadj Dahmane écrit :

Nous avons vu que le système scolaire et la langue française ont été imposés dès les premières années de l'occupation (1830-1920). Quoique l'enseignement du français ait été boudé pendant des années, il n'en demeure pas moins qu'à un moment précis de son histoire, l'Algérie ressentit le besoin de s'exprimer en français. C'est comme si on voulait porter la lutte aux « portes » même de la France¹⁰.

L'écriture en langue française est devenue un choix dans la période postcoloniale durant laquelle la présence du français s'est accentuée au Maghreb. Cela est essentiellement le résultat des échanges culturels, économiques, et littéraires ainsi que de l'émigration des Maghrébins en

⁹ Lanasri, Ahmed. *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres*. Éditions Publisud. Paris, 1995. p. 516-517.
Dahmane, Hadj. *L'aventure de la langue française en Algérie*. Annales du patrimoine, n° 09/2009, Université de Haute Alsace.

France. Autant l'arabe est la langue officielle au Maghreb, autant le français continue, jusqu'à nos jours, d'être employé dans la vie quotidienne des trois pays du Maghreb. Dans les années de la colonisation du Maghreb, peu d'écrivains s'étaient aventurés dans l'écriture, notamment en langue française. Leur nombre ne dépassait guère la vingtaine. La littérature maghrébine d'expression française réunit plusieurs cultures, juste à l'image de l'histoire de la région qui s'avère une réunion de différentes cultures, langues et dialectes.

Au moment de sa naissance, cette littérature visait le public français car la majorité des Maghrébins étaient analphabètes et ceux qui pouvaient lire et écrire n'étaient pas familiers avec cette nouvelle littérature venue du dominateur. Alors, les hommes de lettres de la période coloniale visaient plutôt un public français et trouvaient dans la littérature un moyen ou un intermédiaire qui leur permettait de faire entendre la souffrance du peuple maghrébin infligée par le colonisateur. Yamina Mokadem signale à ce sujet :

L'histoire coloniale a fortement marqué la littérature maghrébine de langue française et plus particulièrement la littérature algérienne. Le français "butin de guerre" selon l'expression de Kateb Yacine a, dans un premier temps, été une arme de revendication face à l'"Autre", puis, dans un second temps, face au "Même", le moyen de s'analyser et de mettre à nu les maux sociaux du Maghreb indépendant. Plusieurs préoccupations ont donc dominé la thématique des plus importantes œuvres de cette littérature depuis sa naissance¹¹.

Nous pouvons donc constater que cette littérature est née sans préavis. Au contraire, elle est née de façon soudaine, non planifiée. L'encyclopédie libre *Wikipédia* nous donne une idée très précise sur la naissance de cette littérature :

La littérature maghrébine d'expression française est cette production littéraire, née sous la période coloniale française, dans les trois pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Elle appartient donc à la grande famille des littératures francophones qui couvrent des espaces géographiques très diversifiés : Europe, Amérique (Nord, et Golfe du Mexique), Afrique subsaharienne et îles malgaches, une partie du Moyen-Orient, et

¹¹ Mokadem, Yamina. *La littérature maghrébine de langue française à l'épreuve du temps*. Automne, 1996, p. 1-3.
http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/9_19_26.pdf

Polynésie. C'est une littérature d'"écriture" ou de "graphie" française mais d'expression nord-africaine ou maghrébine. La littérature dite maghrébine s'est référée pendant longtemps à la production des Français qui sont venus en Afrique du Nord ou qui y sont nés. Avant 1945, peu de romanciers et de poètes maghrébins se font connaître. La naissance de cette littérature se fera dans les années 1945-1950. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des écrivains marocains, algériens, tunisiens ont écrit des romans en langue française où ils ont parlé des coutumes et traditions de leurs sociétés respectives, des souffrances de leurs peuples écrasés par la colonisation française, de leur vie d'êtres humains comme le grand écrivain marocain Ahmed Sefrioui¹².

Ce n'est qu'à partir de l'indépendance que cette langue a connu un énorme épanouissement au Maghreb. Depuis l'indépendance, cette littérature s'adresse principalement à un public maghrébin et même avec l'arabisation du système scolaire maghrébin, le français continue de survivre avec l'arabe. Pour mieux comprendre les causes qui ont contribué à la naissance de cette nouvelle littérature, il faudrait situer le Maghreb, non seulement dans son contexte géographique, mais également dans son contexte historique. Étant donné les rapports traditionnels avec la France d'un côté et la domination de la langue française dans les secteurs principaux de l'emploi de l'autre côté, une grande majorité des Maghrébins, notamment ceux qui ont fréquenté l'école, sont des francophones. Hafsa Benmchich précise à propos de la naissance et de l'évolution de la littérature d'expression française au Maghreb :

La littérature maghrébine d'expression française : produite par des écrivains se réclamant d'une identité maghrébine. Cette littérature a d'abord - au moment des combats pour l'indépendance visé un public plutôt français, dont il fallait gagner la confiance, pour la bonne cause de la libération du Maghreb. Aujourd'hui, elle est devenue classique par sa participation aux programmes scolaires maghrébins, elle a survécu à l'arabisation des trois principaux États du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie, et s'adresse maintenant vers un public maghrébin plutôt que français, installant un nouveau dialogue intellectuel et culturel entre les deux rives de la Méditerranée¹³.

¹² Wikipédia. Littérature maghrébine francophone. 4 Juin 2009.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9rature_maghr%C3%A9bine_francophone

¹³ Benmchich, Hafsa. *La littérature maghrébine d'expression française*. Points de vue sur l'écriture, 20 avril 2006.

http://ecrits-vains.com/points_de_vue/hafs_benmchich.htm

1.3. Période coloniale

La littérature maghrébine d'expression française, comme nous l'avons signalé, est née de la colonisation, et l'on peut dire que cette nouvelle littérature a été inspirée par la littérature française. Pour être plus précis l'on peut dire qu'il s'agit d'une littérature produite à partir d'une autre littérature déjà existante. La relation entre les trois pays du Maghreb et la langue française est directement reliée à la période coloniale. Cette langue s'est transformée d'une simple langue du colonisateur à une langue qui occupe une place très importante au Maghreb. De langue de la colonisation exigée par le système colonial français, elle est devenue la langue des intellectuels maghrébins, et ce jusqu'à nos jours. Abdellah Baida nous explique:

L'histoire du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) a fait que les trois pays ont connu une période de colonisation qui leur a imposé, entre autres, une langue. Environ un demi-siècle après l'indépendance, le rapport à la langue française n'est pas seulement un lien avec l'ancien colonisateur. Ce rapport a évolué au cours du demi-siècle d'indépendance et a connu plusieurs péripéties¹⁴.

La littérature maghrébine d'expression française nous fait penser, comme toute autre littérature qui naît de la colonisation, aux phénomènes qui ont accompagné sa naissance. En parlant de ces phénomènes, nous pensons, entre autres, à l'appartenance historique, géographique, idéologique et culturelle de cette soi-disant « nouvelle littérature ». Baida fait remarquer : « Par la présence même de la France et des Français au Maghreb, une nouvelle composante culturelle s'ajoute au paysage maghrébin. La langue française ne tardera pas à occuper une place importante par tous les moyens coloniaux habituels¹⁵. » Les éléments que

¹⁴ Baida, Abdellah. *Langue et identité dans les littératures francophones du Maghreb*. École Normale Supérieure, Rabat, Maroc, 2009. p. 2-3.

¹⁵ *Ibid.*

nous avons cités ci-dessus ont participé d'une manière ou d'une autre à la naissance de cette nouvelle littérature. Avant la colonisation française des trois pays du Maghreb, en l'occurrence, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, la langue française était quasiment absente dans la vie quotidienne des Maghrébins. La langue de culture et d'usage au Maghreb avant la période coloniale était bel et bien l'arabe avec la présence de quelques dialectes berbères sur le territoire maghrébin. En effet, la littérature maghrébine d'expression française est une littérature jeune, qui n'a commencé à obtenir une identité propre à elle qu'après l'indépendance des pays du Maghreb. Elle est donc âgée d'à peine cinquante ans.

L'Algérie fait l'exception au Maghreb puisque la langue arabe a presque disparu du système scolaire algérien depuis l'arrivée du colonisateur français en 1830. L'Algérie a connu également une colonisation plus longue que les deux autres pays du Maghreb comme nous l'avons déjà signalé. Cette réalité justifie la forte présence de la langue française en Algérie jusqu'à nos jours plus que dans les deux autres pays du Maghreb. Cela nous donne également une réponse à la question que l'on peut se poser concernant le nombre élevé des écrivains algériens en langue française si nous le comparons à celui des deux autres pays. Jacqueline Arnaud signale à ce sujet :

La façon dont la langue et la culture françaises se sont propagées dans les trois pays du Maghreb amène à établir une différence assez profonde entre l'Algérie, colonie après 1830, dont la langue littéraire a été presque entièrement éradiquée du système scolaire – tandis que subsistaient dans l'usage quotidien les parlers populaires, arabes et berbères – et la Tunisie et le Maroc, protectorats gardant leurs institutions propres, où la langue arabe littéraire a pu beaucoup mieux se maintenir¹⁶.

¹⁶ Arnaud, Jacqueline. *Littérature maghrébine de langue française*. Tome 1. Éditions L'Harmattan. Paris, 1982. p.28.

Puisque l'Algérie fut colonisée pour une durée plus longue que les deux autres pays du Maghreb, il est normal que le premier roman de langue française ait vu le jour en Algérie. Hardi parle du premier roman maghrébin en langue française en soulignant: « Le premier roman algérien de langue française, Ahmed Ben Mostafa, gommier, de Mohamed Bencherif, date de 1920 et est en grande partie autobiographique¹⁷. » Ce roman autobiographique en témoigne, pour la grande majorité, les premiers romanciers maghrébins furent éblouis par tout ce qui venait du colonisateur. Ce dernier pratiquait une manipulation psychologique sur les Maghrébins. De ce fait, comme la plupart des écrivains maghrébins de la période coloniale, Mohamed Bencherif a subi ce que certains intellectuels qualifient de « lavage de cerveau », étant donné que le premier romancier maghrébin était fier de faire la guerre avec la France et il le mentionne dans son roman. Hardi explique : « Non seulement il fait preuve de courage, mais il tient tout un discours aux Marocains sur les bienfaits de la France. Lorsqu'on lui demande pourquoi il combat contre ses frères, aux côtés des infidèles, il répond sans hésitation et prend la défense de la France¹⁸. »

En Algérie, une association, qui regroupe les écrivains algériens de langue française, était fondée dans le début des années 20. Henry Jean-Robert écrit :

La fin de l'année 1921 fut marquée, à Alger, par trois événements importants dans le domaine des lettres : la création de deux revues et la première attribution du Grand prix Littéraire de l'Algérie, nouvellement fondé. En novembre paraissait le premier numéro de la Revue de l'Afrique du Nord qui, sous la direction du Colonel Godchot, devait être pour très peu de temps l'organe de la jeune Association des Écrivains Algériens¹⁹.

Cette réalité nous signale la forte existence de la langue française dans la société algérienne et, surtout parmi les jeunes et les intellectuels, bien avant l'introduction de la langue française au

¹⁷ Hardi, Franc. *Le roman algérien de langue française de l'entre-deux-guerres*. L'Harmattan. Paris, 2005. p. 49.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Henry, Jean-Robert. *Le Maghreb dans l'imaginaire français : la colonie, le désert, l'exil*. A.E.S.H.A.N/ R.O.M.M, Edisud. St Etienne, 1985. p. 15.

Maroc et en Tunisie. Cela résulte, comme nous l'avons mentionné, du fait que la colonisation de l'Algérie a commencé des décennies avant la colonisation des deux autres pays du Maghreb.

Malgré le fait que le français est la langue de choix au Maghreb et que les écrivains ont la possibilité de s'exprimer dans la langue maternelle de leur pays, sa présence reste très grande dans la vie quotidienne des Maghrébins. En fait, le colonisateur a voulu que sa langue ait une forte présence dans la vie des colonisés. Joubert Lecarme et Tabone Vercier signalent que « cette « littérature coloniale » entend faire reconnaître sa spécificité en se distinguant de l'exotisme par la relation que l'écrivain entretient avec son sujet²⁰. » Nous pouvons constater que le colonisateur a bien veillé à ce que sa langue soit répandue dans les colonies, et peu à peu le français a commencé à faire partie de la vie des habitants originaires des pays du Maghreb ou de ceux que le colonisateur préfère appeler « les indigènes ».

Au fil du temps, le français a occupé une place importante dans la vie du Maghrébin vu que pour communiquer avec le colonisateur, son apprentissage est devenu une nécessité. De plus, le colonisateur a veillé à ce que sa langue ait une place supérieure aux yeux des colonisés. Avec le temps, la langue française est devenue la langue de l'enseignement supérieur au Maghreb pendant la période coloniale, et il y a eu également la création des médias français au Maghreb, auxquels se sont ajoutés les échanges culturels entre la France et ses colonies. L'élite maghrébine regardait la langue française comme une langue de sauvetage car, pour devenir bachelier à cette époque-là, il fallait maîtriser la langue française parce que la langue d'enseignement secondaire était devenue le français. De même, pour avoir accès à une éducation universitaire, qui ne se faisait qu'en France, il fallait avoir une bonne connaissance du français. Arnaud a bien signalé l'importance du français dans la période coloniale en indiquant :

²⁰ Lecarme, Joubert, Vercier, Tabone. *Les littératures francophones depuis 1945*. Bordas. Paris, 1986. p. 33.

À partir de 1930, les Marocains désireux de faire des études modernes luttèrent pour entrer dans les lycées français et passer le baccalauréat. Ceci peut s'expliquer par l'archaïsme de l'enseignement traditionnel marocain (alors qu'à Tunis le collège Sadiki diffusait un savoir beaucoup plus adapté à la vie moderne, étant donné peut-être les relations plus étroites de Tunis avec le monde arabe)²¹.

Après l'Algérie, le tour est venu au Maroc de donner une plus grande valeur à la langue française. La Tunisie, quant à elle, n'allait pas tarder non plus à valoriser le français comme langue d'éducation et d'épanouissement culturel. Au début de la colonisation, les écrivains maghrébins ont continué à écrire en arabe, mais petit à petit, on a assisté, au Maghreb, à la naissance des écrivains de langue française. Dans cette période-là, il fallait écrire en français pour la simple raison que la majorité des gens instruits au Maghreb préféraient le français au lieu de l'arabe, langue qui selon eux, commençait d'être vue comme une langue dépassée. Tous les faits que nous avons indiqués ont contribué à la naissance des écrivains maghrébins de langue française. Arnaud nous signale ceci : « Telles sont les conditions dans lesquelles se sont formés ceux qui devaient être les écrivains maghrébins : ils représentent une élite qui a eu l'accès au savoir moderne par l'acquisition de la langue du colonisateur, grâce à son mérite et parfois aidés par un milieu déjà cultivé²². » Il va sans dire que pour être considéré comme faisant partie de l'élite maghrébine, il fallait dorénavant avoir une éducation à la française. L'individu désirant progresser dans la société maghrébine dans la période coloniale et même dans la période postcoloniale, devait s'instruire en français.

Pendant la période coloniale, l'écriture en langue française était une activité purement masculine ; seuls les hommes appartenant à l'élite sociale et intellectuelle du Maghreb pouvaient écrire dans cette langue. Arnaud indique : « Ainsi donc les écrivains maghrébins de langue

²¹ Arnaud. (1982). Op. cit., p. 32.

²² *Ibid*, p. 35.

française qui publient entre 1945 et les indépendances (1956-62) sont des hommes, plus rarement des femmes, qui ont eu la chance d'avoir une bonne instruction française et, en général, pas d'instruction arabe, à quelques rares exceptions près²³. »

Ces écrivains s'adressaient à un public peu nombreux, puisque la majorité des Maghrébins étaient analphabètes. Arnaud parle de ce fait lorsqu'il dit : « À cette époque, si un Maghrébin écrivait en français, qui pouvait le lire? Certainement pas la majorité de ses compatriotes, analphabètes à 85 ou 90%, et qui ne comprennent pas souvent même le français parlé²⁴. » Les lecteurs maghrébins de la langue française pendant la période coloniale, tout comme leurs compatriotes écrivains, appartenaient à ce que nous pouvons qualifier d'« élite cultivée ». De ce fait, nous déduisons que pour pouvoir s'affirmer et égaler le colonisateur, il fallait bien maîtriser sa langue, même si l'accès à la langue française était tout sauf facile pour le colonisé.

Avec la colonisation, la langue arabe devient donc une langue orale sans aucune vraie importance ; elle est remplacée par le français qui n'était pas à la disposition de tout le monde. Le colonisé se trouve donc face à un bilinguisme forcé et sa langue maternelle ne devient qu'une langue négligée. Dans son ouvrage intitulé *Portrait du colonisé Portrait du colonisateur*, Albert Memmi parle de la souffrance du colonisé avec *le bilinguisme colonial* en disant :

Ce déchirement essentiel du colonisé se trouve particulièrement exprimé et symbolisé par le bilinguisme colonial. Le colonisé n'est sauvé de l'analphabétisme que pour tomber dans le dualisme linguistique. S'il a cette chance. La majorité des colonisés n'auront jamais la bonne fortune de souffrir les tourments du bilingue colonial. Ils ne disposeront jamais que de leur langue maternelle ; c'est-à-dire une langue ni écrite ni lue, qui ne permet que l'incertaine et pauvre culture orale²⁵.

²³ *Ibid*, p. 33.

²⁴ *Ibid*, p. 35.

²⁵ Memmi, Albert. *Portrait du colonisé Portrait du colonisateur*. Éditions Gallimard. Paris, 1985. p. 124.

Dans la période coloniale, pour faire sa place au Maghreb, que cela soit dans le domaine littéraire ou bien dans d'autres domaines, il fallait avant tout remplacer la langue maternelle par la langue du colonisateur. Memmi souligne :

En outre, la langue maternelle du colonisé, celle qui est nourrie de ses sensations, ses passions et ses rêves, celle dans laquelle se libèrent sa tendresse et ses étonnements, celle enfin qui recèle la plus grande charge affective, celle-là précisément est la moins valorisée. Elle n'a aucune dignité dans le pays ou dans le concert des peuples. S'il veut obtenir un métier, construire sa place, exister dans la cité et dans le monde, il doit se plier à la langue des autres, celle des colonisateurs, ses maîtres²⁶.

L'écrivain colonisé souffre lui aussi d'une ambiguïté puisque la langue dont il se sert n'est pas la sienne. Autrement dit, c'est une langue qui reste ambiguë pour l'écrivain colonisé puisqu'il ne la maîtrise pas parfaitement. En plus, l'utilisation de cette nouvelle langue le pousse à ne maîtriser ni sa langue ni la nouvelle langue. Memmi continue :

Il faut bien entendu, qu'il surmonte son handicap. Si le bilingue colonial a l'avantage de connaître deux langues, il n'en maîtrise totalement aucune. Cela explique également les lenteurs à naître des littératures colonisées. Il faut gâcher beaucoup de matière humaine, une multitude de coups de dés pour la chance d'un beau hasard. Après quoi resurgit l'ambiguïté de l'écrivain colonisé, sous une forme nouvelle mais plus grave²⁷.

Si M'hamed Ben Rahal nous fait savoir que « la première nouvelle écrite par un Algérien musulman dans la langue de Corneille est publiée en 1891²⁸ », cette réalité nous confirme que le français était d'une si grande importance au Maghreb. En effet, le genre romanesque en langue française est apparu bien avant la naissance du roman algérien en langue arabe. Houhou Reda

²⁶ *Ibid.*, p. 125.

²⁷ *Ibid.*, p. 126-127.

²⁸ Ben Rahal, Si M'hamed. *La vengeance du Cheikh*. Revue algérienne et tunisienne littéraire et artistique, 4^{ème} année, n° 13, 1891.

indique que « si les intellectuels francophones investissent dans le genre romanesque dès 1920, il faudra attendre jusqu'en 1947 pour voir la publication du premier roman de langue arabe²⁹. » Le colonisateur, qui avait cherché au début à promouvoir sa langue au Maghreb, était en colère avec l'apparition d'un grand nombre d'écrivains maghrébins de langue française, vu que l'apparition de nouveaux intellectuels maghrébins allait attirer l'attention du peuple et le pousser désormais à s'instruire. Le colonisateur pensait, comme l'indique Charles-Robert Ageron, que « l'instruction des indigènes fait courir à l'Algérie un véritable péril. Si l'instruction se généralisait, le cri unanime des indigènes serait l'Algérie aux Arabes!³⁰ ».

Quoique le colonisateur se méfie de l'accroissement du nombre des intellectuels maghrébins, les Maghrébins fournissaient davantage d'efforts considérables pour apprendre le français, pour pouvoir mieux communiquer avec le colonisateur, chose qui n'était pas à la portée de tout le monde, étant donné que seuls les enfants des aristocrates maghrébins avaient accès au système scolaire français et Hardi parle de cette réalité en soulignant que « pour leur grande majorité, ces intellectuels sont issus de l'aristocratie musulmane, des familles aisées des villes algériennes ou de la bourgeoisie rurale³¹. » Ces intellectuels constituaient une référence morale, sociale et esthétique pour le peuple maghrébin à cette époque. Autrement dit, ils étaient l'intermédiaire qui servait de lien entre le peuple et le colonisateur. Hardi explique cette réalité lorsqu'il mentionne que « ces intellectuels sont, de par leurs fonctions professionnelles, les intermédiaires entre le pouvoir politique français en place et la société, musulmane ; ils se sentent donc investis du rôle de porte-parole de tout un peuple dans la détresse³². »

²⁹ Houhou, Reda. *La belle de la Mecque*. Éditions de l'imprimerie Tillissi. Tunis, 1947. p. 2-10.

³⁰ Ageron, Charles-Robert. *Histoire de l'Algérie contemporaine*. PUF, Coll. « Que sais-je ». Paris, 1964. p.70.

³¹ Hardi. (2005). Op. cit, p. 23.

³² *Ibid.*, p. 25.

Écrire au Maghreb, durant la période coloniale, était considéré comme un acte de combat et de lutte contre le colonisateur qui administrait avec une fermeté incomparable une nation étrangère. Mais la réalité nous révèle un autre fait : certains écrivains algériens écrivaient pour servir la cause du colonisateur. L'écrivain Lanasri signale ce fait en disant : « Écrire est un « acte militant » disait Louis Lecoq. C'est avec cet esprit militant que le mouvement algérianiste entre en littérature. Quels que soient les canaux d'expression et de diffusion, ils seront investis de manière méthodique et systématique et mis au service de la cause algérianiste³³. »

Par conséquent, nous avons deux catégories d'écrivains algériens pendant la période coloniale. D'un côté, des écrivains qui considéraient que le combat contre l'occupant n'était pas seulement un combat armé, mais estimaient également que la littérature était un instrument de défense et d'attaque contre le colonisateur. D'un autre côté, il existait des écrivains prêts et disposés à honorer le système colonial au profit d'un peuple démuné d'indigènes. Lanasri explique encore :

Dans cette structuration de l'espace littéraire algérien, la création du Grand Prix Littéraire Algérien revêtait une importance toute particulière pour les écrivains coloniaux. Fondé par arrêté du Gouverneur Général d'Algérie en date du 5 janvier 1921, sur l'initiative de Robert Randau et de Louis Lecoq, il était au départ doté d'une subvention de cinq mille francs et devait récompenser, selon le vœu de l'Association des Écrivains Algériens une « œuvre riche de sens algérien où le public pourrait avec certitude trouver un art probe, un haut effort de pensée, ou les vivants aspects de son énergie. » C'est-à-dire chanter les mérites du « peuple neuf » et glorifier le système colonial³⁴.

³³ Lanasri. (1995). Op. cit, p. 56-57.

³⁴ *Ibid.*, p. 58.

1.4. Période postcoloniale

La littérature maghrébine d'expression française a étonné les observateurs du champ culturel maghrébin car, comme les organisations politiques, elle s'est constituée selon des structures traditionnelles patriarcales qui se fondent plutôt sur la légitimité historique que sur la méthode démocratique. Cela explique le fait que les intellectuels, les hommes politiques et les économistes de nos jours, entre autres, des pays du Maghreb, sont pour la majorité des vieux qui ont vécu pendant la période coloniale, et qui portent pour la majorité des idéologies françaises.³⁵ Il suffit d'examiner la biographie des hommes politiques et intellectuels maghrébins pour savoir que ceux qui se distinguent jusqu'à nos jours sont issus de la période coloniale. Les hommes politiques étaient pour la majorité des serviteurs du système colonial français pendant la période coloniale. Ainsi en est-il de l'actuel premier ministre marocain qui provient d'une famille qui servait le colonisateur :

Abbas El Fassi (né le 18 septembre 1940 à Berkane au Maroc) est un homme politique marocain. Premier ministre du Maroc depuis le 15 octobre 2007. S'il y a une épine qu'El Fassi a toujours eu du mal à s'enlever du pied, c'est d'être le fils d'un cadî collaborateur des autorités coloniales, qui rameutait les foules dans le Gharb en vue d'obtenir le soutien à Ben Arafa. Dès le début de sa carrière politique, Abbas el Fassi porte ce fardeau et cherche à s'en débarrasser. En 1961, étudiant à la faculté de Droit de Rabat-Agdal, il adhère au parti nationaliste et s'empresse de se rapprocher d'Allal El Fassi, peu fier de son cousin Abdelmajid. Il se rapprochera du leader historique, à double titre. Il se rend utile en provoquant, avec une poignée d'étudiants la scission istiqlalienne de l'UNEM. Ensuite, il demandera la main de la fille de "Si Allal", lequel la lui accordera volontiers. Son ascension politique coulera, ensuite, de source³⁶.

³⁵ La majorité des partis politiques et des associations d'intellectuels au Maghreb sont dirigés par de vieux leaders dont la présence politique remonte au temps de la colonisation française et aux premières années de l'indépendance.

³⁶ Wikipédia. *Abbass El Fassi*. 16 décembre 2009.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Abbas_El_Fassi#Sources

Les écrivains maghrébins les plus connus ont également vécu pendant la période coloniale et ont fait leurs études en français, ce qui leur donne un avantage sur la nouvelle génération d'écrivains vu qu'ils maîtrisent plus la langue française. Les écrivains issus de la période postcoloniale ont suivi leurs études en arabe. Jan Goes explique :

En fait, ils n'ont presque pas le choix : leur statut d'intellectuels algériens colonisés fait qu'ils se sont éloignés de l'arabe classique. En effet, l'enseignement du colonisateur avait plutôt pour but d'éradiquer la langue et la culture arabes. L'apprentissage du français constituait le seul moyen de promotion sociale. « Les premières générations d'écrivains algériens, qui ont reçu une solide instruction française, ont souvent été privées de formation arabe classique. C'est le cas de Jean et Taos Amrouche, de Mouloud Feraoun, de Mouloud Mammeri, de Mohammed Dib, Kateb Yacine, Malek Haddad, etc³⁷.

À partir du moment où les trois pays du Maghreb ont obtenu leur indépendance, la langue et la littérature françaises ont évolué parmi les intellectuels maghrébins. Cette influence est très considérable, vu que la majorité de ces intellectuels ont été influencés par le français, et ont choisi celui-ci pour rédiger leurs œuvres au détriment de leur langue maternelle qui est, en l'occurrence, l'arabe ou bien le dialecte berbère. La période postcoloniale est considérée comme la seconde période de la littérature maghrébine d'expression française. Certes, le colonisateur est parti et les discours anticolonialistes se sont multipliés mais la langue française continue, jusqu'à nos jours, à occuper une place très importante dans la société maghrébine et Anne-Marie Nisbet souligne :

1962, date de l'indépendance de l'Algérie, marque un tournant dans la littérature maghrébine. Avec la scission politique, la scission littéraire est totale. Plus de luttes héroïques; le folklore, l'ethnographie et la politique anticolonialiste qui avaient

³⁷ Goes, Jan. *Littératures francophones du monde arabe*. Overgenomen uit *Romaniac*, n° 86, 1^{er} trimestre 2002. p. 21-31.

jusqu'alors fourni les thèmes d'inspiration, vont faire place à des conflits intérieurs que l'œuvre de libération avait voilés³⁸.

Nous pouvons donc affirmer que la littérature maghrébine qui était une littérature qui servait à lutter contre la colonisation, est devenue une littérature de contestation contre la nouvelle situation du Maghreb dans la période postcoloniale. Aujourd'hui, cette littérature fait partie du système scolaire maghrébin et, malgré l'arabisation du système scolaire, la littérature de langue française a survécu. Elle s'adresse, depuis l'indépendance, à un public maghrébin plutôt qu'à un public français.

La littérature maghrébine de cette période, bien que s'inscrivant dans l'après-colonisation, a continué à être influencée par l'histoire coloniale. En fait, les écrivains maghrébins d'expression française trouvaient dans l'écriture en langue coloniale un moyen qui leur permettait de parler de leurs souffrances dans le Maghreb indépendant et Yamina Mokadam explique à ce sujet :

L'histoire coloniale a fortement marqué la littérature maghrébine de langue française et plus particulièrement la littérature algérienne. Le français "butin de guerre" selon l'expression de Kateb Yacine a, dans un premier temps, été une arme de revendication face à l'"Autre", puis, dans un second temps, face au "Même", le moyen de s'analyser et de mettre à nu les maux sociaux du Maghreb indépendant. Plusieurs préoccupations ont donc dominé la thématique des plus importantes œuvres de cette littérature depuis sa naissance³⁹.

Rappelons que pendant les premières années de l'indépendance des pays du Maghreb, le français était plus présent dans la société algérienne qu'au Maroc et en Tunisie. Cette réalité est

³⁸ Nisbet, Anne-Marie. *Le personnage féminin dans le roman maghrébin de langue française*. Éditions Naaman. Paris, 1982. p. 13.

³⁹ Mokadem, Yamina. *La littérature maghrébine de langue française à l'épreuve du temps*. Automne, 1996. P. 1-3.
http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_19_26.pdf

due au fait que, comme nous l'avons signalé auparavant, l'Algérie a été colonisée pendant une plus longue durée. Il est donc normal que les ouvrages publiés en langue française en Algérie soient beaucoup plus nombreux que ceux publiés au Maroc et en Tunisie. Arnaud évoque cette réalité lorsqu'il dit :

Il est facile de constater, d'après ce qui vient d'être dit pour la Tunisie et le Maroc, que les ouvrages publiés en arabe sont plus nombreux (à l'exception de ceux procurés par Atlantes). Ce n'est pas étonnant, puisque en Tunisie, de tout temps, la production en langue arabe a été plus abondante, et la tradition ne s'est non plus jamais perdue au Maroc⁴⁰.

Le fait que certains écrivains ont préféré d'écrire en langue française au lieu d'écrire en leur langue maternelle chez d'autres écrivains, est le résultat de la crise historique, culturelle, et identitaire du monde arabe en général et du Maghreb en particulier dans les années qui suivent l'indépendance de ce dernier. Avec cette crise, le français a été de plus en plus enseigné. Arnaud souligne :

Pour les raisons historico-sociales qui ont été exposées au précédent chapitre (le français n'a jamais été autant enseigné au Maghreb que depuis les indépendances), bien que ces jeunes écrivains aient été formés à une époque où ils ont pu apprendre l'arabe, qu'ils pourraient tous, tant bien que mal, écrire (même Khair-Eddine, de langue maternelle berbère), il se trouve que c'est la langue française qu'ils connaissent le mieux⁴¹.

Il ne faut pas perdre de vue que cette littérature a participé indirectement à l'indépendance du Maghreb car elle a nourri la révolution pour la libération de la colonisation. À ce titre, elle a servi d'une arme révolutionnaire. Nisbet indique : « Avec l'entrée en lutte de l'Algérie en 1954, puis, en 1956, l'Indépendance du Maroc et de la Tunisie, la littérature change

⁴⁰ Arnaud. (1982). Op. cit, p. 61.

⁴¹ *Ibid.*, p. 117.

tout à fait de camp et se fait révolutionnaire⁴². » Des années après la réalisation tant attendue de l'indépendance, cette littérature a changé de camp encore, et elle s'est concentrée à critiquer les douleurs morales et sociales de la société maghrébine au lieu de critiquer l'ex-colonisateur. Nous pouvons dire que le fait d'écrire en langue française est devenu, dans la période postcoloniale, une activité littéraire faisant partie du patrimoine culturel maghrébin, et non plus un prestige comme c'était le cas dans la période coloniale.

Les rapports entre les pays du Maghreb et la langue française ont connu une nette amélioration dans la période postcoloniale. Le français, qui était dans la période coloniale une langue imposée aux pays du Maghreb, a coexisté avec les langues locales. Nous pouvons ainsi affirmer que le français est devenu, après les indépendances, un facteur d'unité linguistique et culturelle au Maghreb. Il n'était plus perçu comme la langue du colonisateur, mais comme une langue d'identité maghrébine, un médium d'expression pour les écrivains et autres intellectuels maghrébins. Ces faits ont concouru à la naissance de la littérature maghrébine d'expression française, une littérature née avec ses propres spécificités. Abdellah Baida nous explique le caractère de ce qui appartient en propre à la littérature maghrébine d'expression française lorsqu'il dit:

Le texte francophone maghrébin s'est ainsi trouvé au carrefour des langues par le fait historique. Tel est aussi le cas des littératures francophones africaines en général où souvent se remarque une cohabitation du français avec différents dialectes, ou des structures langagières africaines qui prêtent leur forme à la langue française. Une pluralité de langues travaille le texte francophone, elles ne sont pas toujours manifestes sauf quand l'écrivain ose employer un mot ou une expression issus de sa langue maternelle. L'effet créé par ces interférences est souvent très variable d'un texte à un autre, d'un écrivain à un autre. Le lecteur peut percevoir derrière cet éclectisme soit une recherche d'exotisme, soit du barbarisme, soit la quête d'une nouvelle poétique⁴³.

⁴² Nisbet. (1982). *Op. cit*, p. 12.

⁴³ Baida. (2009). *Op. cit*, p. 1-2.

Nous pouvons constater l'évolution de la langue française au Maghreb au sein des intellectuels maghrébins et l'influence du français sur ces intellectuels qui ont choisi le Français au détriment de leur langue mère. Le français, qui était perçu dans la période coloniale comme une langue de l'ennemi, et après des années de colonisation comme une langue de prestige, est devenu, après les indépendances, une langue nationale au Maghreb. C'est surtout le cas en Algérie, pays qui compte le plus d'ouvrages en langue française comparé au Maroc et à la Tunisie. Milani dit : « Quant au nombre d'ouvrages que totalisent ces 200 auteurs, sur un ensemble de 489, 314 le sont en français et 175 en arabe. Ce qui correspond en fait à un taux moyen égal d'un peu plus de trois ouvrages par auteur (dans les deux langues) ayant publié plus d'un livre au cours des dernières vingt-cinq années⁴⁴. »

Pour mieux saisir la signification des productions littéraires en langue française au Maghreb, il est essentiel de faire le décompte des productions littéraires dans un des pays du Maghreb dans les années qui suivent l'indépendance. Le nombre des productions littéraires en Algérie nous dévoile une réalité cachée. En effet, le nombre des productions littéraires en langue française, dépasse le nombre des ouvrages publiés en langue arabe.⁴⁵ Pour rendre compte de cette profusion d'ouvrages en français, nous reproduisons les chiffres avancés par Milani.

⁴⁴ Milani, Hadj. *Une littérature en sursis? Le champ littéraire de langue française en Algérie*. L'Harmattan. Paris, 2002. p.120.

⁴⁵ L'Algérie est le seul pays du Maghreb où le français occupe une place très importante dans le quotidien des Algériens, vu que la colonisation a duré à peu près un siècle en Algérie. Nous pouvons facilement trouver en Algérie des personnes analphabètes qui parlent couramment et aisément le français.

	1970/1980		1981/1990		1991.....(2002)	
	Ar	Fr.	Ar.	Fr.	Ar.	Fr.
Poésie	11	19	11	24	7	9
Nouvelles	3	2	16	4	1	2
Roman	4	11	5	51	1	4
Total	18	32	32	79	9	15

Le tableau, ci-dessus nous fait percevoir que la fin de la colonisation au Maghreb a été suivie de ce que l'on appelle *la période postcoloniale*, qui a salué, l'invasion culturelle du français sur le Maghreb même après l'arabisation du système éducatif. Le français est toujours la langue administrative, et la culture française est dominante au Maghreb dans la période postcoloniale. Plusieurs questions se posent lorsque l'on aborde le sujet de la postcolonialité, notamment la question de la perte de l'identité maghrébine au profit de la francophonie, et le fait de servir une population dans une langue qu'elle ne maîtrise pas, étant donné que la majorité de la population maghrébine est analphabète. Aussi, le complexe de parler en français, et de se comporter comme les Français est à la fois le résultat et la marque de la période postcoloniale. Celui qui se dit francophone, au Maghreb, a plus de chances de réussir dans sa vie, car, sans une éducation en français, il est presque impossible de se distinguer dans la vie. En parlant de la littérature maghrébine d'expression française, le motif postcolonial est très présent dans presque tous les ouvrages, et l'on peut qualifier cette littérature de *littérature postcoloniale*. Nombreux

⁴⁶ Milani. (2002). *Op. cit*, p. 119.

sont les ouvrages littéraires en langue française au Maghreb. Ces ouvrages publiés en français dépassent largement ceux publiés en langue arabe (voir le tableau ci-haut), ce qui témoigne de la forte présence de l'idéologie de la postcolonialité au Maghreb.

1.5. Pourquoi écrire en français ?

Nous remarquons, certes, que cette littérature est à cheval sur deux topoï principaux, le « Maghreb » et la « langue française », deux univers culturels différents qui se rencontrent. C'est le lieu d'ouverture des mentalités, le lieu des accès ouverts par la langue étrangère, le français. D'un point de vue historique, nous constatons, après l'analyse que nous avons faite dans cette section qu'il existe des littératures maghrébines depuis le début du 20^{ème} siècle. Nous remarquons également une séparation nette entre trois ensembles de littératures au Maghreb : « la littérature arabe », « la littérature berbère », et « la littérature française ». La littérature maghrébine d'expression française, produite par des écrivains se réclamant d'une identité maghrébine, a d'abord, comme nous l'avons mentionné auparavant, au moment des combats pour l'indépendance, visé un public plutôt français, dont il fallait gagner la confiance, pour la seule et unique cause de la libération du Maghreb. Aujourd'hui, elle est devenue classique par sa participation aux programmes scolaires maghrébins. Elle a survécu à l'arabisation des trois principaux États du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et elle s'adresse maintenant à un public maghrébin plutôt que français, installant ainsi un nouveau dialogue intellectuel et culturel entre les deux rives de la Méditerranée.

Les auteurs se servent du français en tant que Maghrébins parce que l'histoire de leurs pays respectifs l'a voulu ainsi. Le français est la deuxième langue officielle dans tout le Maghreb, elle s'apprend à l'école, au lycée, à l'université. Les gens parlent le français, l'entendent à la télévision, à la radio. Bref, le français est partout, même dans les administrations. Par ailleurs, il existe des auteurs qui connaissent l'arabe et écrivent aussi bien en arabe qu'en français. Parmi ces auteurs qui écrivent en français et en arabe nous trouvons le célèbre écrivain tunisien Tahar Bekri : « Poète né en 1951 à Gabès en Tunisie. Vit à Paris depuis 1976. Écrit en français et en arabe. A publié une vingtaine d'ouvrages (poésie, essai, livre d'art). Sa poésie, saluée par la critique, est traduite dans différentes langues (russe, anglais, italien, espagnol, turc, etc.). Elle fait l'objet de travaux universitaires⁴⁷. »

D'autres écrivains maghrébins maîtrisent davantage le français que l'arabe et préfèrent de ce fait s'exprimer en français. Du reste, la langue française donne aux écrivains la possibilité d'avoir un lectorat plus large, surtout pour les écrivains publiés par de grands éditeurs français. Les écrivains qui maîtrisent mieux le français sont pour la majorité ceux qui ont étudié le français pendant la période coloniale et préfèrent par conséquent écrire en français. Bounfour s'interroge sur l'identité post-coloniale de l'écrivain maghrébin lorsqu'il dit : « Ce qu'on appelle la langue du colonisateur apparaît comme un mirage, un objet partiel et, par conséquent, ce par quoi le désastre de la structure subjective s'accomplit. Ainsi l'identité post-coloniale de l'écrivain maghrébin la plus profonde est-elle la réponse à cette question : quelle est sa place dans la structure ?⁴⁸ »

⁴⁷ Site officiel de Tahar Bekri : <http://tahar.bekri.free.fr/>

⁴⁸ Bounfour. (1995). Op. cit, pp. 911-923.

Le célèbre écrivain algérien Kateb Yacine a fait une déclaration intéressante en ce qui concerne l'écriture en français lorsqu'il a dit :

Écrire en français, c'est presque sur un plan beaucoup plus élevé, arracher le fusil des mains d'un parachutiste ! Ça a la même valeur. Pour un écrivain algérien, dépasser son complexe d'infériorité, dépasser le fait de vouloir imiter les classiques français, résoudre la contradiction nationaliste et écrire le français en tant qu'Algérien sans que cela pose aucun faux problème – au contraire –, c'est l'accomplissement de son destin ! C'est comme ça qu'on surmonte un conflit : tu m'as apporté ton monde ? Bon ! Maintenant, je le connais, et c'est à moi de te l'apprendre !⁴⁹

1.6. Le problème du lectorat

L'un des problèmes que rencontre la littérature maghrébine d'expression française est la limite du nombre de lecteurs, vu le pourcentage très élevé d'analphabétisme dans les trois pays du Maghreb. Cette problématique pousse les hommes de lettres à chercher une alternative pour suppléer au manque flagrant du nombre de lecteurs maghrébins, et pour cela ils s'adressent de plus en plus aux lecteurs occidentaux et plus précisément français pour combler le vide.

L'écrivain marocain Kabbal Maati, avoue cette réalité lorsqu'il dit : « J'ai besoin qu'elle [la pensée] soit à l'œuvre, j'ai besoin qu'elle dynamite en moi le désir de l'être de chair, mais un être de chair susceptible de participer au monde. A l'évolution des choses⁵⁰. » Malgré le fait que la littérature maghrébine d'expression française s'est établie à la base dans une période délicate de luttes pour obtenir l'indépendance, il s'est avéré que dans la période postcoloniale, les liens

⁴⁹ Kateb, Yacine. *Le poète comme un boxeur*. (Entretiens 1958-1989) Seuil. Paris, 2003. p. 57.

⁵⁰ Maati, Kabbal. « Écrivains du Maroc ». *Magazine Littéraire* n°375. Avril 1999. p. 102-103.

socioculturels qui lient les pays du Maghreb à la France, ont poussé les écrivains maghrébins à s'adresser, non seulement à un lectorat maghrébin, mais également à un lectorat français.⁵¹

Nous devons également souligner que la lecture au Maghreb reste une activité luxueuse, du fait que la majorité des Maghrébins sont, comme nous l'avons mentionné, analphabètes et même ceux qui sont instruits n'ont pas les moyens nécessaires pour se procurer des livres ou des romans. Charles Bonn signale :

La lecture est donc un phénomène marginal en Algérie. Prisonnière de sa fonction sérieuse, réservée aux minorités qui peuvent se procurer des livres, et ce dans des buts fonctionnels précis, elle est trop limitée à l'heure actuelle pour permettre ce que nous avons appelé « fonctionnement » littéraire. La toupie de Jean-Paul Sartre ne tourne pas, sauf au niveau des petits groupes isolés⁵².

De ce fait, nous pouvons dire que contrairement aux pays développés où la lecture est vue comme une activité normale, la lecture reste un luxe au Maghreb, chose qui est normale dans une région classifiée comme étant une région en voie de développement.

Une autre réalité dont nous devons rendre compte en parlant du nombre limité de lecteurs en langue française au Maghreb est le fait que nous assistons de plus en plus à la naissance de nombreuses associations qui ont pour but de défendre la langue arabe contre la langue française. Ces associations essayent de lutter contre la forte présence de la langue française dans les trois pays du Maghreb, et ce dans tous les domaines. Dans un colloque organisé récemment au Maroc en l'honneur du linguiste feu Lakhdar Ghazal qui a consacré sa vie à la défense de la langue arabe, les participants à ce colloque ont évoqué l'attachement de

⁵¹ Les estimations du taux d'analphabétisme (en arabe) varient, mais ne descendent pas en dessous de 40 %. Sur cette base, l'on peut dire que le taux d'analphabétisme est beaucoup plus élevé en français.

⁵² Bonn, Charles. *La littérature algérienne de langue française et ses lectures*. Éditions Naaman. Ottawa, 1974. p. 212.

Ghazal à la langue arabe: « Lors de cette rencontre organisée sous le thème "langue arabe et développement", à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, à l'occasion de la disparition, il y a une année de ce grand linguiste arabe, les intervenants ont indiqué que le regretté a consacré sa vie au caractère arabe pour l'adapter et l'exploiter dans le domaine de l'informatique⁵³. » Lakhdar Ghazal était :

Le premier à avoir utilisé le mot "Hassoub" à la place de celui d'"ordinateur" employé dans la langue française, à créer "une banque des données des concepts" dans le monde arabe et à mettre en place "un dictionnaire unifié" des concepts scientifiques dans les domaines de la physique, de la chimie et de la médecine, dans les pays du Maghreb arabe. Lakhdar Ghazal a créé, en outre, plusieurs dictionnaires notamment en matière "des concepts des sciences naturelles" (français-arabe/arabe-français), et "des concepts géographiques" (français-arabe/arabe-français)⁵⁴.

⁵³ Feu Lakhdar Ghazal a consacré sa vie à la défense de langue arabe (Colloque). Actualités du Maroc, 15 novembre 2009.

<http://actualites.marweb.com/maroc/culture/feu-lakhdar-ghazal-a-consacre-sa-vie-a-la-defense-de-langue.html>

⁵⁴ *Ibid.*,

Partie II. Approche interne

2. La littérature féminine d'expression française au Maghreb

2.1. Les premières femmes-écrivains au Maghreb

Les femmes-écrivains au Maghreb ont essayé, depuis les indépendances, de s'éloigner de leur enfermement dans une société purement masculine. Écrire au Maghreb, reste une activité masculine si nous considérons les traditions et les coutumes des pays du Maghreb. En effet, l'homme dans la société maghrébine est le maître incontestable qui a les pleins pouvoirs dans tous les domaines, c'est sa vision qui envahit la scène littéraire et culturelle, malgré les efforts des femmes-écrivains qui se battent pour faire valoir leurs propres visions. L'écrivain Assia Djébar évoque ce problème lorsqu'elle précise que : « Le Maghreb a refusé l'écriture. Les femmes n'écrivent pas. Écrire, c'est s'exposer⁵⁵. » C'est une société qui considère la femme-écrivain comme étant une rebelle qui se révolte contre la société en général et, contre les hommes en particulier. C'est une société dans laquelle la femme-écrivain représente un danger social.

Les romancières maghrébines ont commencé à écrire pour réclamer ce que l'on considère comme un dû; elles essaient par leur écriture d'améliorer leurs conditions sociales et d'obtenir

⁵⁵ Bédarida, Catherine. *L'Académie française ouvre ses portes à Assia Djébar*. Le Monde, 17 Juin 2005. p. 30.

des droits égaux à ceux des hommes. Leurs romans traitent généralement des problèmes que rencontre la femme maghrébine dans sa vie quotidienne. Les sujets que choisissent ces romancières parlent des souffrances de la femme dans une société patriarcale, que cela soit avec le père ou le frère, ou bien avec le mari. La littérature féminine d'expression française est par conséquent une littérature de lutte et de combat inconditionnel des femmes-écrivains contre une société patriarcale. Les femmes intellectuelles au Maghreb font face à beaucoup de problèmes liés aux traditions et à l'impossibilité de la création face à une société où la femme est généralement soumise. Mais grâce aux efforts fournis par ces intellectuelles et grâce à leur détermination, les femmes maghrébines ont pu améliorer leur situation.

Au contraire des hommes, très peu de femmes-écrivains maghrébines se risquaient d'écrire en langue française dans la période coloniale, ainsi que dans les années qui ont suivi les indépendances des pays du Maghreb. C'est surtout à partir des années 80 que les femmes-écrivains au Maghreb ont pris l'initiative d'avoir une littérature propre à elles. Cette mission était tout sauf facile pour ces femmes et cela parce que la société patriarcale maghrébine a jugé que la femme écrivain représentait un danger non seulement pour elle-même mais pour toute la société. En effet, les hommes au Maghreb considèrent jusqu'à nos jours que le fait qu'une femme écrive, représente une sorte de décadence et une perte de prestige des hommes. Écrire pour une femme maghrébine est donc, comme nous l'avons suggéré, un acte de libération. C'est aussi l'avis de Gontard qui souligne : « Une femme n'écrivait en fait que pour témoigner, dénoncer, en un mot : pour se libérer⁵⁶. »

Nous pouvons donc constater qu'au contraire des femmes-écrivains dans les pays occidentaux qui, de nos jours, écrivent pour le plaisir et pour la passion que représentent la

⁵⁶ Gontard. (2002). Op. cit. p. 19.

littérature et l'écriture pour elles, les femmes-écrivains du Maghreb écrivent pour annoncer publiquement la souffrance de la femme maghrébine dans une société qui considère la femme comme étant un objet qui appartient à l'homme. Le thème de la femme est, comme nous l'avons souligné, la base de la majorité des sujets dont traite cette littérature. En analysant cette littérature, Nisbet mentionne: « C'est sur la représentation littéraire de cette dernière question que porte notre étude. Elle revêt à nos yeux un caractère très important. D'autre part, elle illustre l'aspect traditionnel de dépendance vis-à-vis de l'homme⁵⁷. » Quoique la situation de la femme maghrébine ait été et est toujours défavorable; les femmes-écrivains écrivent depuis des décennies au Maghreb.

Puisque l'Algérie a été colonisée avant les deux autres pays du Maghreb et, vu que la colonisation de l'Algérie a duré plus que la colonisation du Maroc et de la Tunisie, il est normal que les premières femmes-écrivains soient de nationalité algérienne. Les premières femmes-écrivains du Maghreb sont : Assia Djebar, Djamila Débèche, et Marie-Louise Amrouche. Ces femmes-écrivains partageaient les mêmes idées ainsi que les mêmes préoccupations; elles écrivaient pour protester et pour dénoncer la situation problématique de la femme algérienne dans la période coloniale. Assia Djebar reste, sans aucun doute, la femme-écrivain la plus célèbre de tous les temps au Maghreb. La qualité de ses ouvrages littéraires lui a valu une reconnaissance mondiale : « Née à Cherchell, près d'Alger, Assia Djebar a décidé très tôt de devenir écrivain : son premier roman a été publié alors qu'elle venait d'avoir 20 ans. L'écriture théâtrale et cinématographique lui a aussi inspiré pièces de théâtre et films documentaires. Son œuvre fait l'objet de thèses, d'ouvrages critiques publiés dans le monde entier⁵⁸.»

⁵⁷ Nisbet. (2002). Op. cit. p. 19.

⁵⁸ Armel, Aliette. *Assia Djebar : la mémoire des femmes*. Magazine littéraire, No 410, juin 2002. p. 98-103.

Pour avoir une idée sur ces femmes-écrivains et sur leurs premiers ouvrages littéraires, il vaut mieux donner des détails sur ces auteurs, les thèmes qu'ils ont choisi de traiter dans leurs premiers ouvrages, ainsi qu'un bref résumé de leurs ouvrages. Nous abordons d'une manière chronologique les trois premières femmes-écrivains du Maghreb. Nous commençons par la première femme-écrivain en Algérie, en particulier, et au Maghreb en général, Marie-Louise Amrouche née en Tunisie mais qui est originaire de la Kabylie en Algérie :

L'œuvre de Marie-Louise Amrouche qui publie plus tard sous le nom de Marguerite Taos (née en 1913 à Tunis), la sœur de Jean Amrouche, est située dans le milieu kabyle. Sa famille était originaire de Kabylie. Elle a acquis un enseignement français en Tunisie et en France. Elle revint bientôt à la riche tradition populaire kabyle et se mit à recueillir des chants et des narrations divers. Depuis 1945, elle s'est fixée définitivement à Paris et a travaillé à la radiodiffusion française, aux émissions en kabyle. Elle a écrit son premier roman « Jacinthe noire » (Paris 1947) déjà dans les années 1936-1939 et s'est ainsi inscrite parmi les premières femmes-écrivains algériennes. Ce roman est l'histoire d'une jeune fille tunisienne qui, à cause de ses opinions traditionnelles, se heurte à une incompréhension qui se transforme en de véritables barrières, souvent de caractère racial. Le roman contient nombre d'éléments autobiographiques, il perd cependant souvent en dynamisme à cause de son caractère didactique⁵⁹.

La deuxième femme-écrivain maghrébine fut Djamila Débèche :

Djamila Débèche (née à Rhiras) intervient dans la production littéraire algérienne en y introduisant le problème de la femme. Ayant obtenu un bon enseignement français et ayant eu aussi des contacts avec le milieu occidental, elle se mit à lutter pour l'émancipation de la femme algérienne. Outre les divers travaux théoriques consacrés à ce problème, elle a écrit deux romans. Le premier, qui est une nouvelle plutôt qu'un roman – « Leila, jeune fille algérienne » (Alger), relate l'histoire d'une jeune fille algérienne moderne qui se heurte à l'incompréhension de sa famille. On lui impose un mariage qu'elle n'évite que grâce à une amie française. Elle est adoptée par une famille française et peut lutter pour l'émancipation de la femme algérienne⁶⁰.

⁵⁹ Svetozar, Pantucek. *La littérature algérienne moderne*. Oriental Institute in Academia, Publishing House of the Czechoslovak Academy of Sciences, 1969. p. 105-106.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 104-105.

La troisième femme-écrivain, dont nous allons faire ultérieurement une analyse détaillée de l'un de ses ouvrages les plus connus, est Assia Djébar qui est la femme-écrivain la plus célèbre au Maghreb:

Quoiqu'elle ait publié plusieurs contes, poèmes et essais de critique littéraire, Assia Djébar est en premier lieu un écrivain attaché au roman. Son premier roman « La soif » (1957) rappelle involontairement les romans en vogue de Françoise Sagan et son contenu est très peu lié à l'Algérie. Elle y résout divers problèmes amoureux ou sentimentaux dans un milieu quelque peu spécial que nous n'hésiterons pas à appeler parfois cynique [...] Elle franchit un nouveau pas en avant dans la recherche littéraire par son second roman « Les impatients » (1958) où elle décrit la vie de la petite bourgeoisie algérienne avant l'éclatement ouvert de la guerre nationale de libération. Le but du roman était de montrer la prise de conscience d'une jeune fille algérienne qui se révolte contre les traditions, son milieu et sa famille et de montrer aussi la naissance, dans la société algérienne alors encore relativement calme, des toutes premières marques de changements qui feront à l'avenir irruption lors de la solution de la position de la femme dans la société islamique⁶¹.

Ces femmes-écrivains, qui partageaient le même souci, en l'occurrence rendre libre la femme maghrébine et l'affranchir des autorités et des contraintes, ont franchi beaucoup d'obstacles dans leur combat de libérer la femme maghrébine des contraintes morales et sociales qui règnent dans la société maghrébine. Leurs luttes vont pousser d'autres femmes à s'investir dans l'écriture pour réclamer leurs droits. Plus tard, nous allons constater que les efforts de ces femmes-écrivains n'ont pas été vains, puisque les femmes maghrébines ont obtenu plusieurs droits grâce à ces femmes-écrivains et nous allons rendre compte de cette réalité dans une analyse ultérieure. Il est aussi nécessaire de préciser que les femmes-écrivains ont participé comme leurs compatriotes, les hommes-écrivains, au développement de la littérature d'expression française au Maghreb quoique leurs écritures restent limitées. Pantucek souligne cette réalité lorsqu'il précise : « Les femmes-écrivains jouent également leur rôle dans le

⁶¹ *Ibid.*, p. 137-138.

développement de la littérature algérienne quoiqu'elles forment des groupes qualitativement et quantitativement de loin moins importants que les hommes-écrivains⁶². »

⁶² *Ibid.*, p. 137.

2.2. L'écriture militante

« J'écris femme : il faut que la femme écrive la femme. Et l'homme l'homme. C'est en écrivant, depuis et vers la femme, et en relevant le défi du discours gouverné par le phallus, que la femme affirmera la femme autrement qu'à la place à elle réservée dans et par le symbole c'est-à-dire le silence. Qu'elle sorte du silence piégé. Qu'elle ne se laisse pas refiler pour domaine la marge ou le harem⁶³. »

Hélène Cixous

Parce que les écrivains sont elles-mêmes des femmes et des femmes sous la domination masculine, il est bien logique que leurs écritures portent sur des thèmes féminins. L'écriture féminine fait partie d'un mouvement nouvellement arrivé qui représente le commencement de l'ouverture des gouvernements maghrébins ainsi que de la société maghrébine à la participation de la femme dans plusieurs domaines. Cette ouverture est prioritairement due aux pressions des différentes organisations internationales sur les gouvernements maghrébins pour pousser les autorités à respecter l'égalité des sexes ainsi que les droits de la femme. Nous qualifions cette littérature de littérature écrite par et pour la femme. Gontard souligne à propos des femmes-écrivains en Algérie : « Impliquées dans les sujets qu'elles traitent, elles ont soulevé de grands

⁶³ Cixous, Hélène. *Le Rire de La Méduse*. Dans *l'Arc*, n°61, 1975. p. 40-43.

problèmes : polygamie, prostitution, mariage précoce, manque d'instruction, mariage mixte, problème de la dot, problème posé par la religion de l'enfant de couple mixte. »⁶⁴

À travers cette littérature, le lecteur peut découvrir l'attitude de la femme maghrébine, sa vie quotidienne ainsi que le sens critique que possèdent les femmes-écrivains. Écrire pour une femme maghrébine est une façon qui lui permet de mener une lutte pour avoir sa part des privilèges accaparés par l'homme maghrébin tels que la liberté, les sciences et la participation politique. Gontard indique encore : « Pour cette raison, la femme, pour s'affranchir, doit s'assimiler à l'homme, lutter pour partager ses privilèges historiques (capital, pouvoir, science). Car la femme, tout en étant esclave de l'homme dans cette optique, n'est pas porteuse d'un projet universel de libération, différent et autonome. »⁶⁵

Comme nous le préciserons dans notre analyse d'*Ombre sultane* d'Assia Djebar, la femme est le sujet et elle est utilisée comme témoin de l'exploitation de la femme algérienne. Gontard signale à ce sujet :

Pour la nouvelle vague, l'écriture féministe est d'abord et surtout une écriture féminine, jaillissant des entrailles d'un corps féminin en ébullition, méconnu et tu jusque là. Elle est une conquête, par la femme, du droit à la communication écrite, non pas pour adresser un message de portée universelle, mais pour exprimer d'abord le quotidien féminin dans sa trivialité extrême. Le néo-féminisme, en tant que mouvement social, lutte également pour ce droit de la femme de se dire et de s'écrire, principalement pourrait-on dire⁶⁶.

La plupart des romans maghrébains ainsi que les recueils de poésie nous donnent une idée très claire sur les motivations de cette littérature et sur ce qu'elle cherche à accomplir. En effet,

⁶⁴ Gontard. (2002). Op. cit. p. 184.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 38.

les femmes-écrivains parlent de tous les problèmes qui touchent la femme maghrébine en commençant par l'enfance torturée de la femme jusqu'aux problèmes de la femme avec la société patriarcale du Maghreb. Les romans introduisent souvent l'héroïne comme une victime et c'est le cas de *Marrakech, lumière d'exil* de Rajae Benchemsi :

Marrakech, Lumière d'exil Place Jeamaa-el-Fna. Bahia tatoue au henné les mains des touristes. Plongée dans la contemplation de ce geste ancestral, la narratrice se laisse envahir par la magie des lieux et le mystère de ses origines féodales. Revenue depuis peu à Marrakech, elle tente de faire sortir la fille de Bahia de l'asile psychiatrique où elle survit aux confins de l'hébétude. Dans un récit qui superpose ses interrogations propres au traumatisme de la jeune autiste, elle convoque la lignée des femmes dont elle est issue. Fascinée par le destin de sa grand-tante Bradia, elle s'identifie à cette figure de la sensualité et de la liberté dans un milieu supposé très strict. Et c'est ainsi qu'elle trouvera l'apaisement et la sagesse. Par-delà l'image convenue de la femme sacrifiée, Rajae Benchemsi découvre, en évoquant de l'intérieur le destin de ses aïeules musulmanes, le visage d'un autre Islam, de générosité, de raffinement arabo-andalou et de beauté⁶⁷.

Pour nous rappeler que rien n'est changé dans les habitudes et les coutumes de la société marocaine, y inclus la situation de la femme marocaine, tout au long du dernier siècle, la narratrice de Benchemsi affirme : « Des siècles s'étaient écoulés sans que le concept du beau prît la moindre ride. L'architecture était la même. Les costumes étaient les mêmes. Les habitudes culinaires étaient les mêmes. Et la même langue arabe s'ingéniait à puiser les mêmes expressions pour s'étonner des mêmes choses. »⁶⁸

Un autre exemple est le roman de Chami-Kettani Yasmine, *Cérémonie*⁶⁹, qui évoque les souvenirs malheureux de la vie quotidienne d'une jeune femme marocaine divorcée et les problèmes que cette jeune femme affronte dans une société où la femme divorcée est marginalisée non seulement par sa famille et son entourage mais également par toute une société

⁶⁷ Benchemsi, Rajae. *Marrakech, lumière d'exil.*, Sabine. Wespieser éditeur. Paris, 2003.

⁶⁸ Benchemsi. (2003). Op. cit. p. 120.

⁶⁹ Chami-Kettani, Yasmine. *Cérémonie*. Actes Sud. Arles, 2002.

qui perçoit la femme divorcée comme un danger. La femme divorcée au Maghreb est vue comme la principale cause de l'échec du mariage même si elle n'est pas fautive car l'homme lui est toujours la victime du divorce selon les traditions du Maghreb. Autrement dit, c'est à la femme de veiller à ce que son mariage ait du succès dans toutes les circonstances ; elle doit être patiente envers son mari. L'autorité de l'homme est un sujet que l'on retrouve souvent dans les romans maghrébins. Nisbet explique : « Malgré les mœurs mises en cause et la réalité mise en procès, l'image de la femme et ses diverses représentations montrent bien que son sort dépend de celui de l'homme – soit que celui-ci possède l'autorité, soit qu'il hésite entre une réalité contingente et les nécessités du progrès de la personne. »⁷⁰

Ces romans ont en commun l'introduction de quelques mots arabes dans la narration tels que : « Hammam », « tajine », « haïk »⁷¹ entre autres. Ces mots permettent au lecteur de mieux comprendre les traditions de cette région. L'analyse détaillée du roman d'Assia Djébar, *Ombre sultane* nous permettra de mieux expliquer notre idée sur la prédominance du thème de la femme dans la littérature maghrébine d'expression française.

⁷⁰ Nisbet. (2002). Op. cit. p. 149.

⁷¹ « Hammam » : un établissement de bains de vapeur, typique des pays arabes.

« Tajine » : (cuisine) préparation des pays arabes faite avec diverses viandes cuites à l'étouffé dans un plat spécial, mélangées avec divers légumes.

« Haïk » : Une grande voile portée par les femmes berbères.

2.3. Écriture féminine au Maghreb : défis et détermination

«Jusqu'à une époque très récente, les femmes en littérature étaient bien entendu une création d'hommes.»

(Virginia Woolf, 1929)

La pensée traditionnelle est que les femmes s'occupent des enfants, du mari et du foyer alors que les hommes travaillent à l'extérieur pour subvenir aux besoins de l'existence de la famille. Cette idée traditionnelle place la femme maghrébine dans un rapport de domination permanente de la femme par l'homme. Cette idée n'est pas limitée au territoire maghrébin puisque l'humanité a toujours vécu sous la domination masculine. Dans une société patriarcale comme celle du Maghreb, une femme est seule; elle est emprisonnée dans une situation dominée par le patriarcat et il est difficile qu'elle se fasse entendre.

Le rôle des femmes-écrivains au Maghreb est de faire entendre les problèmes de leurs compatriotes. Leurs écritures ont pour objectif : de révéler la situation féminine, de réclamer les droits jusqu'à faire valoir l'écriture féminine. Ces écrivains espèrent pouvoir libérer la femme maghrébine mais elles souhaitent aussi un changement de l'attitude de la femme maghrébine, qui reste selon elles, soumise à l'homme. Dans une interview accordée au journal maghrébin *Magharebia* à l'occasion de la publication de son premier roman *Majnounatou Youssouf*, la

jeune écrivain marocaine Sanaa Elaji parle de la situation des femmes marocaines en répondant à une question de la journaliste qui l'interrogeait :

Magharebia: Êtes vous féministe ?

Elaji: En fait je ne sais pas, mais je me pose souvent la question. Certes, il y a des choses dans la situation de la femme qui me révoltent, surtout dans l'attitude des femmes elles-mêmes.

Mais je n'aime pas beaucoup être taxée de féministe. Cela m'exaspère de voir le regard de la société en général par rapport à la femme, mais ce qui m'exaspère encore plus c'est la passivité de certaines femmes, qui se complaisent dans le rôle que leur impose la société.

Une de mes connaissances, instruite et plutôt bien dans sa peau, se fait battre par son mari, et tout ce qu'elle trouve à me dire, c'est que l'essentiel est qu'il "lui" revienne. Des filles instruites, indépendantes veulent se marier à tout prix, juste pour le statut social. C'est inconcevable !

Quelque part, c'est normal pour l'homme de ne pas essayer de trop faire bouger les choses, cela l'arrange qu'il reste maître de la situation.

Une autre façon de voir que je ne comprends pas du tout, c'est quand une jeune mariée, encore sans enfants, vous dit: "Si on avait les moyens, je resterais à la maison". Elle participe matériellement à son foyer uniquement par nécessité, pas pour son besoin d'épanouissement personnel.

Finalement, chacun veut garder ses privilèges hérités, sans même essayer de faire évoluer les choses: lui, le maître servi, et elle, la soumise, mais prise en charge. Et ce n'est sûrement pas en éduquant les enfants dans une telle ambiance que les familles marocaines réussiront à instaurer un nouveau mode de pensée basé sur la confiance et un vrai sens de partage⁷².

⁷² Kinani, Farah. *Une femme écrivain parle de son premier roman et de la situation des femmes au Maroc*. Magharebia à Washington – 03/11/06.

<http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2006/11/03/feature-02>

2.3.1 L'islam, les traditions et la femme-écrivain au Maghreb

La quête des femmes-écrivains qui cherchent d'une part à faire valoir leurs écrits et d'autre part à exposer les problèmes dont souffrent les femmes maghrébines, n'est pas sans difficultés. En effet, les femmes-écrivains font face à plusieurs obstacles et préjugés dans une société où l'homme règne. L'islam, en tant que religion, n'a jamais été un obstacle pour la femme dans l'exercice de n'importe quel métier professionnel. En réalité, ce sont les traditions qui s'opposent à l'exercice, par la femme, de tout métier considéré comme un métier masculin. L'oppression des femmes-écrivains au Maghreb a toujours été imputée à la religion, bien que d'autres raisons tels que l'ignorance, les traditions et l'analphabétisme, entre autres, aient une forte influence sur les problèmes que les femmes-écrivains rencontrent au Maghreb. De ce fait, l'on peut dire que les obstacles rencontrés par la femme-écrivain au Maghreb sont dus en premier lieu aux traditions et non à la religion musulmane. Mohammed Arkoun donne une explication claire sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'islam en disant : « Le coran ne fait pas de discrimination entre l'homme et la femme en matière de responsabilité pour le bien comme pour le mal : « Leur seigneur les a exaucés : 'Je ne laisse pas perdre l'action de celui qui, parmi vous, homme ou femme, agit bien. Vous dépendez les uns des autres' [...] » (Sourate 3, La famille de 'Imran, 195)⁷³.

Arkoun ajoute : « La question se pose le plus souvent en matière de succession. En réalité, la part de la femme dans la succession est plus importante dans l'islam que celle de l'homme comme nous allons le constater à partir des chiffres. »⁷⁴ Cette explication d'Arkoun à propos de

⁷³ Arkoun, Mohammed. *L'islam, morale et politique*. Desclée de Brouwer. Paris, 1986. p. 212.

⁷⁴ *Ibid.*,

la part de la femme dans la succession nous indique que le fait de ne pas accepter une femme-écrivain au Maghreb n'est pas le fruit de la religion mais le résultat des idéologies qui règnent au Maghreb. Seuls les extrémistes, appelés les Ulémas réformistes, appuient l'idée traditionnelle qui est basée sur le fait que la place d'une femme, quel que soit son niveau intellectuel, est dans le foyer et non dehors. Et Lansari affirme pour sa part: « La morale de l'histoire est claire, la place de la femme est au foyer et c'est la position que défendront les Ulémas réformistes comme nous le verrons lors de notre étude sur la poésie. »⁷⁵

La femme-écrivain, comme toute femme intellectuelle au Maghreb, n'est pas opprimée par la religion en tant que telle, mais elle éprouve une sensation douloureuse face aux préjugés de la religion musulmane que nourrit la majorité des hommes maghrébins. Dans un article qui a fait l'objet d'une conférence prononcée à l'UNED (Madrid) dans le cadre d'un séminaire sur « Le roman français et francophone : thèmes et auteurs contemporains », Josefina Bueno Alonso a déclaré :

L'écriture devient donc le lieu de résistance, le combat contre un discours traditionnellement transmis par une culture et une tradition misogyne. Cette tradition misogyne est transmise par l'éducation et par le discours religieux. Le discours religieux —dans le sens de doxa— s'assimile au discours transmis généralement par les hommes. Que ce soit dans un contexte européen ou maghrébin, l'activité créatrice a été conçue comme libératrice, voire même dénonciatrice d'un espace privé réservé aux femmes face à «l'espace public» traditionnellement réservé aux hommes. Il se dégage chez les romancières un désir de combattre le poids de la tradition⁷⁶.

Cette citation nous montre clairement que ce sont les traditions qui sont contre l'épanouissement de la femme maghrébine en général et de la femme-écrivain en particulier, et

⁷⁵ Lansari. (1996). *Op. cit.*, p. 356.

⁷⁶ Bueno Alonso, Josefina. *Femme, identité, écriture dans les textes francophones du Maghreb*. Universidad de Alicante, Departamente de Filologias Intergradadas. Avril 2004. p. 7-20.

non la religion musulmane. De ce fait, les femmes-écrivains au Maghreb essaient de lutter contre les traditions et aussi contre les discours religieux basés sur les traditions et non sur la religion musulmane. Nous pouvons donc affirmer que la position de la femme maghrébine en général et de la femme-écrivain en particulier, est liée à un contexte culturel où domine le pouvoir patriarcal. Alonso le souligne en ces termes : « Il faut également rappeler que nous nous situons dans un contexte culturel fortement marqué par l'autorité patriarcale soutenue par le discours religieux —la religion musulmane⁷⁷. »

En fait, ce qui arrive aux femmes-écrivains au Maghreb n'est pas différent de ce qui est arrivé aux femmes-écrivains en France tout au long des cinquante premières années du 20^{ème} siècle. En faisant une comparaison entre, d'une part, la situation contemporaine des femmes-écrivains au Maghreb et d'autre part, la situation des femmes-écrivains en France pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, l'on note que les femmes-écrivains des deux rives vivaient dans les mêmes situations que l'on peut qualifier de difficiles et ceci bien que l'on parle de deux époques différentes. Cette comparaison explique que les femmes-écrivains au Maghreb sont rejetées pour des raisons de traditions et non pour des raisons basées sur la question religieuse. Le statut dont jouissent les femmes-écrivains en France de nos jours, est le fruit de leurs luttes, et cela pendant des décennies pour pouvoir arriver à obtenir un statut égal à celui de leurs pairs masculins. La femme-écrivain en France a bien souffert au temps des conservateurs qui représentaient l'Église. Ces derniers négligeaient la pratique de la littérature par des femmes. Cela peut signifier que la souffrance des femmes-écrivains au Maghreb avec les conservateurs musulmans, est similaire à celle des femmes-écrivains dans le passé.

⁷⁷ *Ibid.*,

Pour mieux éclaircir les difficultés des femmes-écrivains en France auparavant l'on note ce que la célèbre écrivain, George Sand, écrivait en utilisant un nom masculin de peur que la société patriarcale française de l'époque ne dénonce son acte. En parlant de son premier roman *Indiana*, George Sand souligne: « J'ai écrit Indiana avec le sentiment non raisonné, mais profond et légitime, de l'injustice et de la barbarie des lois qui régissent encore l'existence de la femme dans le mariage, dans la famille et dans la société⁷⁸. »

Alors, l'on peut dire que le statut qu'a obtenu la femme-écrivain en France il y a bien des années, est ce que cherche à obtenir la femme-écrivain au Maghreb de nos jours. Autrement dit, la situation des femmes-écrivains au Maghreb est le résultat des traditions et aussi de la position qu'occupent les pays du Maghreb en tant que pays du tiers-monde. De plus, si l'on aborde ce sujet d'une manière très profonde l'on trouve que le mépris des femmes-écrivains au Maghreb est similaire au mépris des femmes-écrivains partout dans les pays en voie de développement. De ce fait l'on peut dire que le mépris de la femme est plutôt lié aux traditions et au sous-développement des pays du Maghreb, puisque l'on trouve que ce mépris existe dans tous les pays du tiers-monde, peut-être à divers degrés, malgré que la religion diffère d'un pays à un autre.

Le Maghreb faisant partie du continent africain, si on prend la situation de la femme-écrivain dans l'Afrique Subsaharienne comme exemple, on note qu'elle est similaire à celle de la femme-écrivain au Maghreb quoique la religion ne soit pas musulmane dans plusieurs pays africains. Cela nous indique que la femme-écrivain souffre du poids de la tradition des pays du tiers-monde, qui cherchent à contrôler la parole de la femme, et non de la religion. Rangira B. Gallimore souligne :

⁷⁸ George, Sand. *Indiana*. Éditions Gallimard. Paris, 1984. (Préface)

Dans tous les cas, toutes ces pratiques visent à montrer que depuis des siècles, la société africaine cherche à s'assurer un contrôle de la parole féminine jugée souvent dangereuse pour le maintien de l'ordre social. Il est cependant important de noter que dans la société africaine traditionnelle, le contrôle de la parole féminine ne conduisait pas nécessairement à la suppression totale de celle-ci. Dans son article, Kaboré se garde de généraliser et prend soin de nous présenter les cas particuliers où la parole de la femme s'avérait nécessaire et par conséquent était acceptée et respectée. Il s'agissait de la parole éducative, de la parole de bénédiction, de la parole des femmes influentes, de la parole de paix et de réconciliation et enfin beaucoup d'autres paroles employées par la femme dans des circonstances bien spécifiques⁷⁹.

La littérature féminine d'expression française en Afrique trouve toujours de la difficulté à se faire valoir, vu que la pensée en Afrique est que la littérature d'expression française est réservée aux hommes-écrivains. Ce fait justifie le degré de marginalisation de la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Gallimore écrit : « L'accès de la femme au domaine littéraire n'est pas cependant une chose facile. Comme nous le dit Jean-Marie Volet, l'écriture féminine timide, scolaire et parfois maladroite a été, à ses débuts, marginalisée par la critique africaine à prédominance masculine⁸⁰. »

Dans une société traditionnelle comme celle du Maghreb la femme en général, et la femme-écrivain en particulier, peut jouer un rôle important dans la société mais elle doit respecter les traditions de cette région. Autrement dit, la femme au Maghreb ne doit pas imiter les valeurs occidentales vues comme un réel danger sur les traditions des pays du Maghreb, que cela soit dans l'écriture féminine ou bien dans tous les domaines où la femme évolue. L'ex-président algérien Lahouari Boumediene a fait une célèbre déclaration à ce propos : « Nous sommes pour l'évolution et le progrès et pour que la femme joue un rôle dans tous les domaines

⁷⁹ Gallimore, Rangira Béatrice. *L'œuvre romanesque de Calixthe Beyala : Le renouveau de l'écriture féminine en Afrique francophone sub-saharienne*. Éditions L'Harmattan. Paris, 1997. p. 9-10.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 14.

tant sur le plan économique, social et culturel que technique. Mais cette évolution ne doit pas être la cause du pourrissement de notre société. »⁸¹

2.3.2 Écrire pour une femme c'est se mettre à la place de l'homme

Le fait qu'une femme écrive dans une société patriarcale comme celle du Maghreb est considéré comme un acte de rébellion puisque l'écriture est encore vue comme un métier masculin. Dans son ouvrage intitulé *Écriture-femme*, Béatrice Didier signale que le fait d'écrire pour une femme dans une société à la fois traditionnelle et masculine, c'est se marginaliser. Elle explique :

Le désir d'écrire aussi fondamental peut-être que le désir d'enfanter et qui probablement répond à la même pulsion, ne pouvait être utilisé de la même façon par la société. Si l'enfantement apparaissait comme la condition même de la survie de tout groupe humain et par conséquent devait être organisé dans une structure sociale, le désir d'écrire, lui, semblait au contraire marginal, subversif, à tout le moins inutile⁸².

Les femmes-écrivains partagent l'idée de la domination masculine dans le monde littéraire maghrébin et Assia Djebar affirme que « [...] l'écriture s'articule autour de la tentative de réaliser une réappropriation de soi par une remontée dans la mémoire, une relecture de l'Histoire et une incursion dans le monde des femmes que l'écrivain, se faisant leur écho, tente

⁸¹ Citations du président Boumediene, sélectionnées par Khalfa Mameri, Alger, S.N.É.D., 1978. p. 190.

⁸² Béatrice, Didier. *Écriture-femme*. 2^{ème} édition (P.U.F :1981, 2^{ème} édition, 1991) p. 11.

d'exprimer dans une société faite avant tout pour les hommes et ceci grâce à une langue qualifiée dès l'abord d' "entremetteuse"⁸³. »

Dans le monde arabe en général et au Maghreb en particulier, quand l'homme écrit, l'on considère cette activité comme étant normale, mais quand la femme écrit l'on considère qu'elle défie l'homme car la femme n'a pas toujours un statut égal à celui de l'homme et ce dans tous les domaines. La femme-écrivain est donc à la recherche des mêmes droits obtenus par l'homme-écrivain. Gontard explique : « La question féminine arabe va alors logiquement se situer dans le paradigme universel de l'égalité des sexes, entendue comme l'accession de la femme aux mêmes droits et aux privilèges détenus par l'homme : le capital, le pouvoir, la science. C'est le rejet de l'écrivain-femme emprisonné dans les méandres de l'intériorité corporelle. »⁸⁴

La domination masculine dans le monde littéraire n'est pas uniquement liée aux pays maghrébins mais c'est une réalité qui existe dans tous les pays. Cela s'explique par l'origine de la littérature féminine qui est toujours née après la littérature masculine et est, de ce fait même, dominée. Il est vrai que la littérature féminine occupe de nos jours une place très importante dans le monde littéraire, mais il faut signaler qu'elle est nouvelle et qu'elle n'a pas encore pu rivaliser avec la littérature masculine. Gontard signale à ce sujet :

Prise dans les rets de cette conception réductrice de l'écriture au modèle de l'universel masculin, l'écriture féminine restera minoritaire dans le champ de l'écriture, et ce jusqu'aux années soixante-dix. À partir de cette date, le nouveau féminisme va s'attacher

⁸³ Cf. Mildred Mortimer. Entretien avec Assia Djebar, écrivain algérien" in *Research in African Literatures*. Vol. 19, n.2, University of Texas press, 1988 d'après Hafid Gafaïti, *Les femmes dans le roman algérien*. Histoire, discours et texte. L'Harmattan. Paris, 1996. p. 168.

<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Pologne1/ecrire.pdf>

⁸⁴ Gontard. (2002). Op. cit. p. 37.

à la libérer de cet impératif universaliste trompeur, pour l'orienter vers la promotion du corps féminin au rang de matrice, de prétexte, et d'instrument d'écriture⁸⁵.

Le même auteur poursuit :

Écrire pour une femme, c'est rejoindre le masculin, c'est le reproduire, eu égard à la liaison historique biologisée entre l'écriture et le mâle. Une femme qui écrit fait comme l'homme, elle l'imité dans un acte qui lui est par essence étranger. Georges Sand/l'auteur est un homme derrière lequel se cache une femme qui n'ose pas dire son nom à l'histoire, et dont l'histoire de la littérature ne veut pas retenir le nom de femme. L'écriture est consubstantielle à l'homme⁸⁶.

3. Les droits obtenus par la femme maghrébine

Puisque la littérature féminine d'expression française au Maghreb est prioritairement consacrée à la cause de la femme et vu que, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, de nombreuses femmes-écrivains sont membres de plusieurs associations féminines au Maghreb, nous parlons des droits obtenus par la femme dans chacun des trois pays du Maghreb. La femme maghrébine, en quête de sa liberté, a fourni de grands efforts pour pouvoir obtenir quelques droits dans cette région à la fois traditionaliste et patriarcale. Il faut signaler que la femme constitue l'un des sujets les plus en vue au Maghreb étant donné les changements culturels liés à la modernisation que connaît cette région depuis ces dernières années. La question qui se pose actuellement dans les trois pays du Maghreb est la suivante : modernité ou culture et traditions? La femme se trouve donc entre modernité et traditions, et malgré les droits qui ont été obtenus par la femme au Maghreb, un grand chemin reste à faire pour améliorer la situation de la femme.

L'égalité entre les hommes et les femmes, l'amélioration du statut des femmes ainsi que de leurs conditions de vie, sont certains des objectifs principaux des dirigeants politiques des

⁸⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 36.

pays du Maghreb. De leur côté, les féministes pensent que le changement du statut de la femme n'a pas réussi à faire de la femme maghrébine une citoyenne à part entière vu que les mentalités n'ont pas vraiment changé. Le problème des femmes est semblable dans les trois pays du Maghreb avec un avantage pour la Tunisie qui reste le pays maghrébin où les femmes ont le plus de droits et ce depuis des décennies. Lagarde Dominique parle de cette réalité lorsqu'il dit :

La première approche domine en Tunisie. Dans ce pays où les femmes doivent au président Habib Bourguiba un statut sans équivalent dans le monde arabe, le mouvement féministe se veut à la fois autonome - dès le début des années 70, il a cherché à se démarquer du «féminisme d'Etat» revendiqué par le pouvoir politique - et laïque. L'Association tunisienne des femmes démocrates (ATDF), principale organisation féministe indépendante, milite sans ambiguïté pour la sécularisation du droit. «Seule cette démarche peut garantir une égalité pleine et entière entre les hommes et les femmes», souligne Alya Chammari, une avocate membre de l'ATDF. Depuis deux ans, cette association a choisi de se lancer dans une nouvelle bataille, sur un sujet qui demeure largement tabou dans le monde musulman: l'égalité successorale entre hommes et femmes. Bourguiba lui-même n'avait pas osé toucher à la règle qui veut que les filles n'héritent que de la moitié de la part de leurs frères⁸⁷.

3.1 En Algérie

L'Algérie est plus traditionnelle comparée aux deux autres pays du Maghreb et cela est très évident lorsque nous étudions les droits obtenus par la femme algérienne. L'Algérie reste très loin derrière le Maroc et la Tunisie en matière des droits et du statut de la femme. Un projet sur la situation de la femme en Algérie montre clairement que la femme algérienne est sous-représentée sur la scène politique en comparaison avec le Maroc et la Tunisie. Nous lisons de ce projet :

⁸⁷ Lagarde, Dominique. *Être féministe au Maghreb*. L'express.fr, Spécial femmes, publié le 07 mars 2002. http://www.lexpress.fr/informations/etre-feministe-au-maghreb_647565.html

Le CIDDEF a fait une étude comparative maghrébine avec un atelier de sensibilisation, des recommandations ont été faites, pour aboutir éventuellement à la modification de la loi électorale ou de la loi sur les partis ou de la Constitution afin d'introduire un système de quotas avoisinant les 40% au profit des femmes. Cette étude a démontré la sous-représentation des femmes en politique au Maghreb parfois même leur exclusion et particulièrement en Algérie. L'action engagée par le CIDDEF pour le changement de la loi électorale n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans le programme global du mouvement associatif des femmes algériennes depuis 1980, des femmes maghrébines et des femmes du Monde Arabe⁸⁸.

Dans un premier temps, le gouvernement algérien a créé le premier code de la famille en 1984. Ce code a été fortement critiqué lors de son apparition puisqu'il ne répond pas aux besoins de la femme algérienne. Nous lisons à propos de ce code :

Le Code de la famille algérien décrété le 9 juin 1984 par l'Assemblée populaire nationale, alors présidée par Rabah Bitat, spécifie les lois et les relations familiales en Algérie. Dans les faits ce code n'est appliqué qu'en Algérie arabe et donc pas en Kabylie ni dans l'Algérois. Dans les régions où il est en vigueur, il contient de nombreuses lois anachroniques, car totalement théoriques et ne correspondant pas à la réalité sociale. L'exemple le plus célèbre et le plus révélateur est l'autorisation partielle de la polygamie, cette dernière n'existant plus dans la société arabe depuis des décennies. Ce code inclut des éléments de la Charia soutenue par des islamistes et par des conservateurs. Les féministes et les partis de gauche critiquent ce code et se concentrent en particulier sur les conditions de vie imposées aux femmes et qui dénie selon eux la pleine égalité entre les sexes, notamment en matière de mariage, de divorce ou de tutelle des enfants. Le Code a ainsi été fortement contesté dès sa promulgation par les féministes, dont Fettouma Ouzeguène, Akila Ouared, Zhor Zerari, Zohra Drif, avocate et sénatrice (et épouse de Rabah Bitat), ou Louiza Hanoune⁸⁹.

⁸⁸ Dossier sur la participation politique des femmes. *Femmes et politique en Algérie*. Projet CIDDEF et MEPI. Revue du CIDDEF, décembre 2007, n° 15.

⁸⁹ D.K. *Genèse du code de la famille en Algérie*. El Watan, le 9 juin 2004, sur le site d'Algeria Watch. <http://www.algerie-dz.com/article784.html>

Ce code de la famille, qui était incontestablement en défaveur de la femme algérienne, a été appliqué pendant vingt ans en Algérie et cela jusqu'à l'adaptation du nouveau code de la famille plus favorable à la femme algérienne. L'adoption de ce nouveau code a été suivie par de nombreuses protestations de quelques mouvements intégristes et radicaux qui voyaient en ce nouveau code une vraie menace à la société conservatrice algérienne. Ce code a permis à la femme algérienne l'acquisition de plusieurs droits qui n'existaient pas dans l'ancien code. Parmi les droits acquis l'on trouve le droit de se marier sans le consentement du père, chose qui n'était pas possible sous l'ancien code la famille. Jean-Pierre Tuquoi explique :

À défaut d'être supprimé, le code algérien de la famille - dénoncé comme "code de l'infamie" par des associations féminines - va être profondément modifié dans un sens plus favorable à la femme, désormais considérée, dans plusieurs domaines, comme l'égale de l'homme. Le jour du mariage civil, en particulier, le consentement du père de la future épouse ne sera plus obligatoire⁹⁰.

Ce code n'est pas le bienvenu au milieu des islamistes. Tuquoi s'explique à ce sujet :

Les islamistes ne veulent pas de cette immixtion de la justice. Numéro deux du Mouvement de la société pour la paix (MSP), une formation islamique représentée au gouvernement, Abdelrazak Makri est très net : "Le juge n'a pas à s'immiscer dans une affaire aussi intime, dit-il. Si la femme est malade, stérile, la polygamie peut être une solution préférable au divorce. Et puis, vaut-il mieux tromper son épouse ou avoir une seconde femme dans la transparence ?"⁹¹

Ce changement au code la famille a été accompagné par des changements dans la situation de la femme dans presque tous les domaines et surtout dans la participation politique et ceci depuis la création du système des quotas dans les élections algériennes :

Installée le 16 mars dernier par le ministre de la Justice, la commission nationale chargée de l'élaboration d'un projet de loi organique sur la représentation des femmes dans les assemblées élues a bien avancé dans ses travaux. Les membres de cette commission se

⁹⁰ Tuquoi, Jean-Pierre. *Algérie : Vers un code de la famille plus favorable aux femmes*. Le Monde, le 28 septembre 2004. <http://www.lemonde.fr>

⁹¹ *Ibid.*,

sont mis d'accord sur l'institution d'un quota de 30% de femmes dans l'ensemble des assemblées élues⁹².

En dépit de l'obtention d'un système de quota sur la scène politique, la femme algérienne continue sa lutte pour l'obtention d'autres droits. Dans un forum organisé en Algérie pour rappeler des sacrifices de la femme algérienne pour améliorer sa situation ainsi que d'inciter la femme à continuer le combat, les participantes ont déclaré : « Actuellement la femme algérienne est partout, et a le mérite et la position sociale qu'elle a admirablement acquise ou plutôt dignement arrachée, car personne ne lui en a fait cadeau, ce n'est qu'après des sacrifices consentis qu'elle est arrivée à ce résultat. »⁹³

Les changements qui ont eu lieu en Algérie ne sont pas satisfaisants pour elles et la femme algérienne essaie toujours d'égaliser l'homme en matière de droits, tâche qui est très difficile sans l'aide de l'homme. Touareg explique :

Pour la parité homme femme en Algérie, je crois que cela pourrait arriver, si les deux parties décideront [sic] d'avancer ensemble main dans la main pour le bien de tous, et si tous les hommes parviendront [sic] à prendre conscience, que si la femme est arrivée à obtenir une autonomie financière et une aisance matérielle souvent importantes, ce n'est nullement pour défier l'homme, mais uniquement pour se protéger d'une certaine situation d'ostracisme, et pour se libérer du joug familial surprotecteur et pernicieux en même temps et éviter de tomber dans la condition de leurs mères ou leurs grands mères qui ont assez souffert⁹⁴.

⁹² Ababsa, Faouzia. *Avant-projet de loi organique sur la présence des femmes dans les assemblées élues: La commission adopte le quota de 30%*. La tribune, le 29 avril 2009, n° 4214. p.1.

⁹³ Touareg. *La femme en Algérie. Il faut continuer le combat*. Algérie Forum. Alger, le 24 mai 2009.

<http://www.tamanrasset.net/article.pdf.1305/la-femme-en-algerie.-il-faut-continuer-le-combat.pdf>

⁹⁴ *Ibid.*,

3.2 Au Maroc

La femme marocaine a réussi pendant les dernières années à faire des améliorations au niveau de son statut et ceci grâce au nouveau code de la famille adopté au royaume en 2004. Ce nouveau code qui vise à la consécration du principe d'égalité entre les conjoints, à la garantie de l'équilibre familial ainsi qu'à la protection des droits de l'enfant, a été adopté à l'unanimité par les deux chambres en janvier 2004. Fort de 400 articles, ce code a pour objectif de régler et de clarifier les rapports au sein de la famille. Les articles de ce code sont dans la majorité en faveur de la femme et donnent une nouvelle perception des rapports du couple en matière de la responsabilité partagée au sein de la famille et du changement de l'idée traditionnelle qui décrit la femme comme étant soumise à son mari. Ce code a presque aboli la polygamie qui doit dorénavant être soumise à l'approbation du juge. Nous reprenons ci-dessous quelques articles que nous trouvons intéressants et avantageux à la femme :

Articles pris du code de la famille⁹⁵

Article 19

La capacité matrimoniale s'acquiert, pour le garçon et la fille jouissant de leurs facultés mentales, à dix-huit ans grégoriens révolus.

Article 40

La polygamie est interdite lorsqu'une injustice est à craindre envers les épouses. Elle est également interdite lorsqu'il existe une condition de l'épouse en vertu de laquelle l'époux s'engage à ne pas lui adjoindre une autre épouse.

Article 52

Lorsque l'un des conjoints persiste à manquer aux obligations visées à l'article précédent, l'autre partie peut réclamer l'exécution des obligations qui lui incombent ou recourir à la procédure de discordance prévue aux articles 94 à 97 ci-dessous.

Article 53

⁹⁵ DAHIR N° 1-04-22 DU 12 HIJA 1424 (3 FEVRIER 2004) PORTANT PROMULGATION DE LA LOI N° 70-03 PORTANT. CODE DE LA FAMILLE. (Bulletin Officiel n° 5358 du 2 ramadan 1426 (6 octobre 2005), p. 667). Le texte en langue arabe a été publié au Bulletin Officiel (édition générale) n° 5184 du 14 hija 1424 (5 février 2004) page 418.

Lorsque l'un des conjoints expulse abusivement l'autre du foyer conjugal, le ministère public intervient pour ramener immédiatement le conjoint expulsé au foyer conjugal, tout en prenant les mesures garantissant sa sécurité et sa protection.

Article 70

Le recours à la dissolution du mariage, par divorce sous contrôle judiciaire ou par divorce judiciaire, ne devrait avoir lieu qu'exceptionnellement et en prenant en considération la règle du moindre mal, du fait que cette dissolution entraîne la dislocation de la famille et porte préjudice aux enfants.

Article 83

Si la conciliation des conjoints s'avère impossible, le tribunal fixe un montant que l'époux consigne au secrétariat-greffe du tribunal, dans un délai ne dépassant pas trente jours, afin de s'acquitter des droits dus à l'épouse et aux enfants à l'égard desquels il a l'obligation d'entretien, tels que prévus aux deux articles suivants.

Article 163

La garde de l'enfant consiste à préserver celui-ci de ce qui pourrait lui être préjudiciable, à l'éduquer et à veiller à ses intérêts. La personne chargée de la garde doit, dans la mesure du possible, prendre toutes dispositions nécessaires à la préservation et à la sécurité, tant physique que morale, de l'enfant soumis à la garde, et veiller à ses intérêts en cas d'absence de son représentant légal et, en cas de nécessité, si les intérêts de l'enfant risquent d'être compromis.

La femme marocaine a également amélioré sa situation sur la scène politique et l'on voit à l'heure actuelle sa participation très importante dans les différentes instances politiques du pays. Aujourd'hui nous pouvons trouver des femmes ministres, parlementaires et maires, chose qui était inconcevable il y a quelques années. En effet le gouvernement marocain fournit davantage d'énormes efforts pour renforcer la participation politique des femmes marocaines. Sarah Touahri souligne :

Le ministre de l'Intérieur Chakib Benmoussa a appelé la société civile à aider à mieux sensibiliser les femmes et à les encourager à s'impliquer en politique, à la fois en votant et en se présentant comme candidates. M. Benmoussa a annoncé qu'un montant de dix

millions de dirhams avait été réservé dans la loi de finance 2009 en faveur du Fonds pour la promotion de la représentation politique des femmes⁹⁶.

3.3 En Tunisie

La femme tunisienne a plus de droits que la femme algérienne et marocaine, la constitution tunisienne lui garantit une situation idéale et unique dans le monde arabo-musulman. Au contraire de l'Algérie et du Maroc, la Tunisie a une certaine égalité entre l'homme et la femme. La polygamie, qui n'est pas absolument abolie dans les deux autres pays du Maghreb, est complètement abolie en Tunisie. En effet, le code du statut personnel a annulé la pratique de la polygamie. Violaine de Marsangy note : « Ainsi, dès 1956, la polygamie est abolie, la répudiation de la femme interdite, le mariage forcé abrogé et le divorce légalisé⁹⁷. » Ce code vise de même à mettre en place les principes d'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines. Le code du statut personnel tunisien est le plus ancien parmi les pays du Maghreb. Il date de 1956 : « La Tunisie célèbre en 2006 le cinquantenaire de la promulgation du Code du Statut Personnel qui a permis l'émancipation de la femme et la construction d'une société moderne dans un pays en plein développement. »⁹⁸

⁹⁶ Touahri, Sarah. *Le Maroc veut renforcer la participation politique des femmes*. Magharebia, Rabat. Le 11 mars 2009.

<http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2009/03/11/feature-02>

⁹⁷ Violaine, de Marsangy. *Les droits de la femme en Tunisie, modèle ou alibi ?* Amnesty International France. Rubrique « en suivi ». Le 21 avril 2006.

http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/layout/set/print/s_informer/la_chronique/mai_2006_sommeire/tunisie

⁹⁸ Cinquantenaire du code du statut personnel en Tunisie. *Entretien avec Saloua Ayachi Labben Ministre des Affaires de la femme, de la famille et de l'enfance*. Observatoire d'études géopolitiques. Août 2006.

<http://www.etudes-geopolitiques.com/article12.asp>

Pour ce qui est de la participation politique de la femme tunisienne, participation qui a connu une nette amélioration durant les dernières années, elle est similaire à celle de la femme marocaine et tunisienne. Lors d'une conférence organisée à Rabat, les participants ont déclaré : « En octobre 2004, à l'occasion des élections législatives, la Tunisie a adopté un quota volontaire de 25% des femmes sur les listes électorales du Parti du Rassemblement Constitutionnel (RCD) au cours du quinquennat 2004-2009. »⁹⁹

⁹⁹ Conférence sur « Le renforcement du leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie » initié par l'UN- INSTRAW et la CAWTAR financé par le gouvernement d'Espagne. Rabat, octobre 2009.

http://www.womenpoliticalparticipation.org/upload/file/PPP/PPP_Depaoli_GTZ_OCT09.pdf

4. La condition féminine dans *ombre Sultane* d'Assia Djébar

4.1 Introduction

Nous l'avons déjà évoqué, Assia Djébar est une très grande romancière qui a marqué à jamais l'histoire de la littérature francophone en général par ses ouvrages. Dans cette partie, nous analysons l'un des ouvrages les plus connus, *Ombre sultane*¹⁰⁰. Notre choix obéit à une double motivation : la double renommée de l'auteur et du livre. Assia Djébar est la première romancière maghrébine qui ait atteint une renommée internationale. Elle jouit également d'une grande popularité en France, au Maghreb ainsi que dans tous les pays francophones. Son œuvre constitue une contribution à la littérature féminine d'expression française au Maghreb. Quant au livre lui-même, il représente, d'une manière ou d'une autre, le personnage d'Assia Djébar et ses idées sur la société maghrébine en général, et algérienne en particulier.

4.1.1 Présentation de l'auteur¹⁰¹

Assia Djébar naît dans une famille de petite bourgeoisie traditionnelle algérienne. Son père, Tahar Imalhayène est un instituteur (issu de l'École normale musulmane d'instituteurs de Bouzaréah) originaire de Gouraya. Sa mère, Bahia Sahraoui, appartient à la famille berbère des Berkani (issue de la tribu des ait Menasser du Dahra). Assia Djébar passe son enfance à

¹⁰⁰ Djébar, Assia. *Ombre sultane*. Éditions Albin Michel. Paris, 2006.

¹⁰¹ « Djébar Assia », Encyclopédie, 2000.

www.encarta.fr

Mouzaïaville (Mitidja), étudie à l'école française puis dans une école coranique privée. À partir de 10 ans, elle étudie au collège de Blida, en section classique (grec, latin, anglais) et obtient son baccalauréat en 1953, puis elle entre en hypokhâgne à Alger.

En 1954, elle entre en khâgne à Paris (lycée Fénelon). L'année suivante, elle entre à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres, où elle choisit l'étude de l'Histoire. À partir de 1956, en raison de la guerre d'Algérie, Assia Djébar ne passe pas ses examens (grèves des étudiants algériens). En 1957, elle publie son premier roman, *La Soif*. L'année suivante, elle quitte l'école, épouse l'écrivain algérien Walid Garn puis quitte la France.

À partir de 1959, elle étudie et enseigne l'histoire moderne et contemporaine du Maghreb à la Faculté des lettres de Rabat. Le 1er juillet 1962, elle retourne en Algérie. Elle est professeur d'histoire à l'université d'Alger, jusqu'en 1965, où l'enseignement de l'histoire et de la philosophie passe en langue arabe. De 1966 à 1975, elle réside le plus souvent en France (Paris), et séjourne régulièrement en Algérie. Elle divorce d'avec l'écrivain Walid Carn (pseudonyme d'Ould-Rouis Ahhmed), avec lequel elle a écrit la pièce *Rouge l'aube*, puis se remarie avec Malek Alloula.

De 1995 à 2001, elle est directrice du Centre d'études françaises et francophones de Louisiane aux États-Unis. En 1999, elle est élue membre de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique. Depuis 2001, elle enseigne au département d'études françaises de l'université de New York. Le 16 juin 2005, elle est élue au fauteuil 5 de l'Académie française, succédant à Georges Vedel, et y est reçue le 22 juin 2006. Les œuvres d'Assia Djébar ont été traduites en 21 langues. Assia Djébar vit en France et aux États-Unis, où elle enseigne la littérature française. (Encarta)

4.1.2 Bref aperçu du roman

Ce roman représente un miroir et a pour but de refléter la réalité de la société patriarcale algérienne, qu'il capte. Djébar a voulu rendre compte de ce qu'elle observe de la souffrance des femmes algériennes ; c'est une sorte d'image transparente de la réalité. Le lecteur se rend vite compte que l'auteur d'*Ombre sultane* veut décrire la situation délicate des femmes algériennes dans une société où les hommes dominent. Djébar exprime tout son mépris de la souffrance des femmes algériennes en présentant un personnage qui raconte l'histoire, Isma, qui a des caractéristiques très proches de celles de Djébar. Au fur et à mesure que le lecteur lit le roman, il constate que le personnage d'Isma, celle qui raconte l'histoire, porte des traits semblables à ceux de Djébar. En effet, tout comme Djébar, Isma cherche à se distinguer dans une société où la femme n'a que peu de chance de réussir. La biographie de Djébar nous montre qu'elle a choisi le chemin de la modernité malgré que cela s'oppose aux coutumes de son pays natal, et c'est la même voie qu'a choisie Isma dans ce roman. L'auteur choisit *Ombre sultane* comme titre pour faire un portrait sur la situation de la femme algérienne à une période très précise. À travers l'évolution du personnage et à partir de ce qu'il raconte, Djébar joue le rôle d'une ethnologue de la société algérienne.

Ombre sultane est un très beau roman à l'écriture superbe, et dans lequel l'histoire des femmes est racontée par Isma. Les femmes de ce roman représentent le contraire d'Isma, elles sont opprimées, ne quittent pas leur foyer sans l'autorisation de l'homme et n'ont pas leur mot à dire en ce qui concerne ce qu'elles veulent et souhaitent faire dans leurs vies. Dans ce roman, Djébar décrit la situation des femmes en Algérie, leurs souffrances, leurs rêves, et leurs blessures dans une société patriarcale. Elle parle des femmes en Algérie en opposant deux épouses du

même époux. La première, celle qui raconte l'histoire, Isma, est l'épouse qui s'est mariée par amour. C'est une femme libre qui a reçu une éducation française et qui a vécu en Europe.

L'épouse qui vient en seconde position, Hajila, est issue d'un milieu social très pauvre et conservateur et elle doit respecter les traditions et les obligations de la femme algérienne mariée. Hajila est l'esclave de l'homme, elle doit l'accepter, le servir et s'occuper de ses enfants sans se poser de questions sur la mère des enfants. De ce fait, elle doit sortir avec le voile. Isma, la narratrice, parle de sa lutte et aussi du combat de Hajila pour pouvoir respirer librement et avoir des rêves. Elle raconte les moments qu'elle a passés avec le mari, leur histoire d'amour, mais elle raconte aussi son enfance au harem de son grand-père maternel qui avait plusieurs épouses. Elle parle également du mariage de l'une des femmes qui vivaient au harem, de la joie du mariage qui se transforme en fin de compte en un désespoir et en un emprisonnement à vie, car ce mariage, comme la plupart des mariages en Algérie, représente un désastre pour la femme.

Djebar parle aussi, à travers Isma, de la vie quotidienne de la femme algérienne, des bains et des regards des autres sur la femme. L'époux, lui, ne porte aucun nom dans le roman. C'est un anonyme qui est le représentant de la gent masculine et qui, à ce titre, donne au lecteur une image sur la majorité des hommes algériens. C'est un être qui montre que le fait d'être femme en Algérie est une réalité difficile à vivre, car l'époux, comme le père ou bien le frère, est le maître de l'épouse qui est souvent l'esclave de l'homme. Ce survol parlera en détails des problèmes des deux héroïnes du roman qui représentent l'image que l'on peut avoir de la femme algérienne. L'analyse va inclure aussi différents aspects qui sont intéressants pour l'étude, dissociant les constituants du tout de l'œuvre et leurs rapports. Bref, l'analyse de ce roman entend donner une idée sur la situation de la femme maghrébine.

4.2 Analyse du roman

Fort de 229 pages, *Ombre sultane* est une des œuvres marquantes d'Assia Djébar. Pour mieux comprendre le contenu du roman et le message que Djébar veut transmettre au lecteur, il faut une analyse qui essaie d'en éclairer la signification, fortement symbolique, symbolisme qui commence déjà avec le titre. Djébar a en effet choisi un titre dont le sens reste implicite. Pour analyser le roman, il faut aussi en faire l'étude des personnages que Djébar a sélectionnés pour transmettre ses messages et ses idées sur la situation de la femme algérienne. Puisque notre analyse insistera davantage sur un chapitre du roman, nous donnerons de celui-ci un résumé qui permettra au lecteur d'avoir une idée plus claire de l'intrigue générale du roman. Dans notre analyse du chapitre que nous considérons comme le plus significatif du roman, nous suivrons l'approche sociologique et psychologique. Nous en démontrerons aussi le caractère symbolique.

4.2.1 Examen titrologique

Lorsque l'on fait une analyse détaillée d'une œuvre qui puise aux symboles, il peut être éclairant de s'essayer à un examen titrologique. La signification du titre « Ombre sultane » reste en effet énigmatique et laisse entretenir une certaine ambiguïté. C'est une signification implicite qui invite le lecteur à faire une interprétation personnelle du titre, et chaque lecteur peut avoir la signification qu'il croit parfaite et adéquate pour le titre. Envisagé dans son sens littéral, *Ombre sultane* veut dire l'ombre de l'épouse d'un sultan. La signification du titre est cependant bien plus profonde que cette dimension de base si l'on saisit le titre dans son sens figuré.

Le roman commence ainsi : « Ombre et sultane ; ombre derrière la sultane. » (9). Ce début indique la souffrance de la femme, son cri de cœur, la femme qui doit toujours être l'ombre, l'ombre de l'époux, l'ombre de ses vêtements, l'ombre de son voile et l'ombre des traditions. L'ombre est aussi la nuit des femmes, car elles ne voient pas vraiment le jour puisqu'elles sont toujours enfermées et ne voient le monde qu'à travers la fenêtre. La signification du titre renvoie également à l'hypocrisie générale de la pratique des hommes en Algérie et à la dominance des hommes dans une société patriarcale. Tous ces thèmes poussent le lecteur à qualifier ce roman de réaliste. La sultane est l'ombre d'elle-même, elle ne peut ni rêver ni avoir des ambitions pour son avenir, elle est contrôlée par l'homme qui ne lui laisse aucune possibilité de choisir sa propre destinée.

4.2.2 Études des personnages

Isma

Dans un roman où la présence et la position des personnages sont si importantes, il est nécessaire d'analyser les traits de la personnalité des deux protagonistes du roman. Le personnage d'Isma, celle qui raconte l'histoire, reflète en quelque sorte le personnage de l'auteur et ses idées sur la société algérienne. Dans le roman Isma parle de son vécu et de sa souffrance avec l'homme, de ses ambitions et elle donne des conseils lointains à l'autre épouse, Hajila. Par

« conseils lointains », nous voulons dire des conseils qui viennent d'une personne distante d'une autre personne dans l'espace. Isma donne en effet des conseils à Hajila, l'autre épouse, sans qu'elle lui parle. Djébar envoie, à travers les conseils d'Isma, un message à toutes les femmes algériennes. Elle essaie de pousser les femmes algériennes à lutter contre la dominance masculine et à suivre le chemin qu'a choisi Isma, qui est celui de la liberté. Nous pouvons dire qu'Isma a une forte personnalité. C'est une femme éduquée qui a vécu à l'étranger et qui pense d'une manière assez libre ; elle n'accepte pas que l'homme choisisse sa destinée. Alors, malgré le fait que son mariage est un mariage d'amour, elle décide de quitter l'homme et de lui trouver une nouvelle épouse. En lisant le roman, le lecteur découvre qu'Isma a les qualités d'une personne obstinée, qui ne veut pas céder à ses rêves ; elle a de la ténacité et elle tient à faire tout ce qu'elle peut pour atteindre la liberté dans un milieu social dominé par les hommes.

Hajila

L'autre personnage, Hajila, est l'épouse méprisée par le mari. Elle a contracté un mariage de convenance, et le roman, dans sa totalité, parle de la douleur de la jeune Hajila. Nous pouvons remarquer la souffrance de Hajila dès le début du roman : « La même douleur irraisonnée t'habite. Les murs nus te cernent. Des larmes soulent sur ton visage fin et brun; un rayon oblique de soleil dissipe. » (16) C'est une femme opprimée qui subit l'humiliation de son mari d'une façon régulière. Hajila est démunie, elle accepte les traditions et les coutumes de son milieu social. Mais à travers la lecture du roman, le lecteur s'aperçoit que Hajila n'est pas si différente d'Isma et elle prend l'initiative de prendre sa liberté de mouvement, exactement comme Isma

avait fait lorsqu'elle avait décidé de ne plus porter le voile dans la rue et d'aller se promener tout librement.

L'époux

Le troisième personnage du roman est l'époux dont le lecteur ne connaît ni le nom ni l'âge, et les informations données sur son passé sont peu nombreuses. Tout ce que le lecteur sait sur le héros est qu'il a vécu à l'étranger, que c'est un alcoolique, et qu'il avait une épouse étrangère avec laquelle il a eu un enfant. L'anonymat dont est couvert le personnage masculin peut être vu comme une façon de donner l'espace aux personnages féminins et, par ricochet, d'ouvrir l'espace social à la femme algérienne. À partir du profil de ce personnage, le roman veut également transmettre un message sur l'homme algérien en général qui reste le premier perdant, car, quelle que soit son épouse, l'homme recommence la même erreur. C'est lui le premier perdant, car il ne sait pas maintenir une bonne relation avec l'épouse, alors il est toujours triste au fond de lui. Ce personnage montre également l'hypocrisie de la société patriarcale algérienne dans un moment où la polygamie était encore légale.

4.2.3 La grammaire du récit

Du point de vue de la grammaire du récit dans ce roman, ce qui s'impose à l'attention du lecteur est la relation qui existe entre le récit et les personnages principaux du roman, Isma et Hajila, et l'on peut constater que dans la situation initiale, nous avons un équilibre, une situation stable avec la narratrice Isma qui présente Hajila. Elle décrit sa souffrance en commençant par

une introduction assez significative : « Hajila, une douleur sans raison t'a saisie, ce matin, dans la cuisine qui sera le lieu du mélodrame. » (15) La perturbation commence dans ce roman lorsqu'Isma parle en détails des souffrances de Hajila avec son mari, et elle lui donne des recommandations sur ce qu'il faut faire ou éviter pour obtenir sa liberté. L'action ou l'événement dans la narration se passe quand Hajila décide de ne pas porter le voile et de sortir se promener toute seule, même en sachant que ce qu'elle fait va avoir des conséquences inéluctables, puisque le mari, qui est d'une cruauté implacable, ne va pas accepter cela.

En ce qui concerne la résolution, le lecteur peut voir que cette dernière vient du fait que ces deux femmes continuent à mener leur combat contre une société patriarcale qui n'a aucune estime pour la femme. Isma et Hajila, sont les porte-parole de la femme algérienne, et ce qu'elles font pour se libérer, elles ne le font pas seulement pour elles-mêmes mais pour chaque femme algérienne. C'est une lutte contre la dominance des hommes. Les deux personnages rêvent de réaliser de nombreux projets avec beaucoup de volonté et de courage. Elles décident de se libérer graduellement de l'autorité de l'homme. Isma a pris l'initiative et Hajila l'a suivie en décidant elle aussi d'aller poursuivre sa liberté.

Le mandateur dans ce roman est bel et bien la société patriarcale algérienne qui ne reconnaît pas la femme ; c'est une société où la femme est un objet de l'homme, que cela soit son père, son frère ou bien son mari. C'est cette société qui confie la mission que la femme doit suivre sans l'avis de cette dernière. Alors le mandateur désigne la tâche, l'objet de valeur à Hajila. Cette dernière est en face d'un adjuvant qui est Isma, qui l'encourage, même si c'est de loin, à réaliser ses objectifs et qui lui demande de ne pas baisser les bras. Pour les modalités du faire nous avons deux catégories ; la première catégorie est représentée par les modalités virtualisantes tandis que, la deuxième catégorie est représentée par les modalités actualisantes. Les modalités

virtualisantes sont le devoir et le pouvoir des deux protagonistes, qui essayent d'améliorer leur condition de vie et cela de toutes les manières possibles. Les modalités actualisantes sont le savoir et le pouvoir des deux personnages principaux de lutter jusqu'au bout ainsi que leur détermination à réaliser tous leurs objectifs. Pour donner au lecteur une idée précise sur la façon dont nous avons analysé la grammaire du récit de ce roman, nous donnons une définition des principales parties de la séquence narrative. Selon la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (Chartrand et al., 1999), la séquence narrative comporte cinq parties :

1. La **situation initiale** présente le personnage principal et la situation dans laquelle il se trouve au début de l'histoire ;
2. L'**élément déclencheur** est l'événement qui bouleverse la situation initiale ;
3. Le **nœud** est la suite des actions entreprises par le personnage principal pour résoudre le problème posé par l'élément déclencheur ;
4. Le **dénouement** est l'événement ultime qui mène à une amélioration ou à une dégradation de l'état du personnage principal ;
5. La **situation finale** est ce qui arrive après le dénouement. Il est à noter que cette partie peut être absente.

4.2.4 Résumé du roman

Le roman explique d'une façon très détaillée la complexité d'être femme et algérienne, deux choses qui ne sont pas favorables pour la majorité des femmes algériennes. Djébar est connue pour sa lutte contre le voile traditionnel. C'est à travers ses œuvres qu'elle lutte contre la société patriarcale, et elle dit à ce sujet : « Car, tandis que mes personnages, autant dans Femmes d'Alger que dans le dernier roman publié (Ombre sultane), luttent contre le voile traditionnel,

tentent de l'enlever et s'embarrassent encore, moi comme auteur, j'ai trouvé dans cette écriture mon espace. »¹⁰²

Dès le début du roman, il y a la voix d'une femme qui passe sa vie en n'étant qu'esclave de l'homme. Elle est pratiquement emprisonnée et elle vit comme une esclave de son enfance jusqu'à ce qu'elle se marie. Le mariage lui est imposé évidemment. La femme qui n'a pas le droit à la parole, à l'amour consentant, se dit au fond d'elle-même : « Voix qui perle dans la nuit, qui se désole dans l'éblouissement du jour. » (9) Cette femme est représentée dans ce roman par Isma et Hajila, qui refusent d'abandonner leurs rêves et continuent leur recherche de la liberté malgré les obstacles des contraintes et des traditions : « Ce chœur de soumissions prêtes à la révolte, [...] en somme la parole drapée du malheur restait reléguée, aussi voilée que le corps de chacune au-dehors. » (119)

Hajila et Isma ne vont pas se décourager, au contraire elles continuent leur bataille. Hajila va suivre le chemin d'Isma. En effet, tout comme a fait Isma auparavant, Hajila refuse d'exister tout simplement comme un objet de plaisir, ou comme une esclave et une servante absolue à son maître et époux qui a le droit de vie et de mort sur elle. En parlant de cette réalité choquante, Isma dit : « Un homme ivre a le droit de dériver, mais une femme qui va « nue », sans que son maître le sache, quel châtiment les transmetteurs de la Loi révélée, non écrite, lui réserveront-ils ? » (132) Le lecteur ici peut constater que le mot « nue » est employé au sens figuratif pour expliquer que la sultane, Hajila, est considérée comme étant nue, car elle ose jeter le voile, non seulement dans la rue, mais elle va aussi jeter le voile de la société. Hajila va changer sa manière de penser, se libérer un petit peu et apprendre à réfléchir par elle-même, à marcher seule dans la

¹⁰² Djébar, Assia. *Ces voix qui m'assiègent : en marge de ma francophonie*. Éditions Presses de l'Université de Montréal. Montréal, 1999. p.4.

rue. Elle se reproche doucement mais sûrement d'Isma. Elle essaye de vivre en tant que femme même si elle reconnaît le risque de ce qu'elle fait, étant donné qu'elle a un mari agressif, jaloux et saoul : « Quand son bras lève la bouteille brisée, invoquant le Prophète, tu te protèges les yeux ; il te blesse au bras, le sang jaillit de l'entaille et l'homme demeure bras tendu, à fixer le sang [...] Te briser les pattes, pour que tu ne sortes plus, pour que tu restes rivée à un lit, pour que... » (131)

La vie de Hajila, comme c'est le cas de la plupart des femmes algériennes, est une ombre ; les femmes algériennes vivent dans le noir. L'ombre peut également représenter la nuit, la nuit des femmes, car elles ne voient le monde que par la fenêtre ou bien par un coin de tissu, c'est leur unique ouverture sur le monde extérieur. Le corps de la femme, dans la société algérienne, n'a pas le droit au soleil. La femme n'existe que pour le plaisir d'un homme : « [...] le couloir sombre d'un édifice ; mais tremblantes, visage crispé, fermant les yeux de désespoir, créant dans ce noir ton propre noir, tu te réenveloppes du *haïk* ! Dehors, te revoici fantôme et la colère grisâtre, replie ses ailes sous la blancheur du drap. » (55) Quoique le fait d'être une femme en Algérie soit une chose très compliquée, il ne faut pas perdre l'espoir, et il faut continuer à rêver jusqu'au bout pour avoir la possibilité de changer la situation de la mal mariée en particulier et de toutes les femmes algériennes en général. Il faut lutter contre l'agressivité et la dominance de l'homme : « À ce moment précis, ou plus tard quand la confession fut résumée par bribes aux autres citadines, j'entrevis le pas de mutation écrasant les pousses du jardin des rêves. » (182)

À travers les deux protagonistes du roman, Djébar incite les femmes algériennes à fournir plus d'efforts pour pouvoir se libérer de leur grande prison. Elle pousse les protagonistes, non seulement d'*Ombre sultane*, mais dans la plupart de ses œuvres à se révolter contre la société

patriarcale. Jean Déjeux signale : « Enfermée dans son espace, la femme doit maintenant investir les autres espaces qui lui ont été refusés¹⁰³. » Djébar explique que le hammam reste le seul refuge des femmes algériennes. C'est au hammam que la femme a un peu de liberté, et c'est dans cet endroit qu'elle peut parler librement, car l'homme n'y est pas présent. Djébar souligne les bienfaits du hammam : « Hammam, seule rémission du harem [...] Le bain turc secrète pour les séquestrées (comme autrefois le chant de l'orgue pour les nonnes forcées) une consolation à cette réclusion. » (217-218) En effet, la femme algérienne partage ses secrets au hammam et parle de ces problèmes avec d'autres femmes. Le hammam reste un lieu privilégié pour la femme algérienne en particulier et pour la femme maghrébine en général.

Cette lutte doit continuer et c'est le message que l'écrivaine veut passer à la société algérienne : il faut regarder le soleil en face, se libérer et avoir accès à la lumière au lieu de vivre, infiniment, dans le noir : « Ô œil de la nuit, ô voix de la cantatrice frigide qui susurre, j'invente, en un éclair d'image ou en un mot même étranger, l'instant de la liberté ! » (224) Cette liberté, que Hajila et Isma cherchent, est toujours contrariée par l'homme, et Assia Djébar finit son roman en s'interrogeant sur la liberté. Autrement dit, la femme algérienne obtiendra-t-elle sa liberté un jour ? Le lecteur peut se poser cette question lorsqu'Isma s'adresse à Hajila, au tout dernier paragraphe du roman, avec un certain pessimisme concernant leur futur : « Ô ma sœur, j'ai peur, moi, qui ai cru te réveiller. J'ai peur que toutes deux, que toutes trois, que toutes – excepté les accoucheuses, les mères gardiennes, les aïeules nécrophores –, nous nous retrouvions entravées là, dans « cet occident de l'Orient », ce lieu de la terre où si lentement l'aurore a brillé pour nous que déjà, de toutes parts, la crépuscule vient nous cerner » (p. 229).

¹⁰³ Déjeux, Jean. *Assia Djébar: romancière algérienne et cinéaste arabe*. Éditions Naaman. Paris, 1984. p. 35.

4.2.5 « Le drame » : *analyse détaillée*

4.2.5 « Le drame » ou le récit de la souffrance

Ce chapitre intitulé « Le drame » se situe vers le milieu du roman et nous choisissons de parler de ce chapitre en particulier, car il est très important dans la mesure où il résume la souffrance de Hajila. Le chapitre commence ainsi : « C'est toujours moi qui te parle, Hajila. Comme si, en vérité, je te créais. Une ombre que ma voix lève. Une ombre sœur ? Les sœurs n'existent-elles que dans les prisons – celles que chacune élève autour d'elle, forteresses de l'extase » (124). Dans ce chapitre, Isma s'adresse à Hajila avec une certaine incertitude, car elle a peur de l'avenir. Hajila qui s'est libérée petit à petit et qui sort respirer de l'air frais ne sait pas qu'elle va retourner au point du départ, car lorsque son mari découvre qu'elle sort se promener chaque jour, il va la punir sévèrement. Le mari reproche à Hajila le fait qu'elle sort sans se soucier de ce que les autres disent ou, de ce que l'on peut appeler, de l'honneur de son mari, car l'honneur d'après le mari est que sa femme ne doit pas quitter la maison sans qu'il l'accompagne.

Dans ce chapitre, le lecteur découvre que le mari punit et bat Hajila pour la simple raison qu'elle sort sans que ce dernier le sache. Le mari questionne Hajila d'une façon très agressive : « - Ainsi tu sors depuis longtemps, Hajila « la fuyarde » ? Le ton n'est pas sarcastique. Il se lève, approche d'un pas et c'est pour toi le début ! » (128) Par « début », Djébar veut dire le début de la souffrance presque quotidienne de Hajila qui représente dans le roman la femme traditionnelle algérienne qui souffre de la méchanceté et la cruauté de l'homme, que cela soit le mari, le père ou le frère. La femme passe donc sa vie dans une dominance de l'homme et lorsqu'elle quitte le foyer du père, elle rejoint celle du mari et la souffrance continue.

Isma, en continuant à s'adresser à Hajila, explique comment elle a aussi souffert de la dominance des hommes et de leurs provocations. Elle explique que les aïeules ont également participé à la marginalisation des femmes, en leur demandant à chaque fois de se taire et de ne pas discuter des choix et des règles de l'homme : « ...De tout temps les aïeules ont voulu nous apprendre à étouffer en nous le verbe. « Se taire, recommandaient-elles, ne jamais avouer. » » (128) Vers la fin du chapitre, le mari qui bat Hajila sans aucune pitié, se comporte comme si rien ne s'était passé, et comme si le fait de battre la femme est l'un de ses droits : «Maugréant des malédictions, l'homme se redresse ; il t'ordonne d'essuyer le sang et d'aller te cacher. » (132)

L'idée sur la dominance de l'homme continue dans le chapitre intitulé *Lieu-reposoir*, ce chapitre, fort significatif, qui accentue l'idée que porte Djébar sur l'homme algérien :

Quant à l'homme qui sort, qui va et vient, qui entre pour donner des ordres, pour exiger la table basse servie, l'homme, tous les hommes, il faut les nourrir de nos mains pleines, de nos lacérations de voix, de nos sursauts de patience, chaque jour puis à l'approche de chaque nuit, leur céder notre corps soudainement las, qui aspire à l'instant même où il sera laissé en paix, au lac de prières d'avant l'enfouissement ultime. » (184)

4.2.5.2 Roman postcolonial

Le roman *Ombre sultane* est un ouvrage qui met en évidence la situation et les transformations qui ont eu lieu en Algérie pendant la période postcoloniale. La première épouse, Isma, s'est mariée après une histoire d'amour avec le mari. La théorie postcoloniale peut s'appliquer dans le cas d'Isma, car, c'est une femme libre qui a eu une éducation française, elle a également poursuivi ses études supérieures en France, et l'on peut dire que son mode de vie est occidental.

La deuxième épouse, Hajila, est d'une famille très pauvre et elle n'a jamais été à l'école, alors elle doit accepter l'homme sans se poser de questions. À partir de ces détails, l'on peut constater que le fait qu'Isma parle français et se comporte comme les Français, représente un avantage pour elle et il est clair que c'est précisément cela qui la différencie de Hajila. Même le mari voue un certain culte à tout ce qui vient de l'ex-colonisateur, et cela est bien évident lorsqu'il fait des éloges au sujet de la bière qu'il boit, en expliquant à Hajila que la bière est spéciale parce qu'elle vient de l'occident : « Puis il daigne expliquer, réexpliquer pourquoi c'est cette marque de bière exclusivement qu'il achète ; marque étrangère, mise en bouteille au pays. Au moins trois fois plus chère. La qualité le mérite. » (127) De ce fait, l'on peut dire que ce roman appuie la notion de supériorité à tout ce qui est lié au colonisateur, et nous disons colonisateur, car sa présence est très claire même dans les années qui suivent la décolonisation.

4.2.5.3 Roman psycho-sociologique

Ombre sultane est un roman que l'on peut qualifier de roman psychologique. Assia Djebar est connue par ses observations psychologiques dans ses œuvres : « L'œuvre d'Assia Djebar s'impose par de fines observations psychologiques mise en valeur avec un art et un talent souvent relevés par les critiques¹⁰⁴. » Le lecteur constate que les protagonistes du roman font l'objet d'une véritable étude détaillée et approfondie. Sont étudiés dans ce roman, les deux personnages principaux, l'homme ainsi que les différentes catégories de la société algérienne. L'ambition de Hajila et d'Isma, leur amour et leur passé, tout est analysé. Djebar fait cette analyse approfondie pour montrer au lecteur toutes les faiblesses de la société patriarcale algérienne. L'auteur fait aussi une analyse détaillée des traditions, des coutumes et de la façon

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 13.

dont les gens vivent et pensent en Algérie. Djébar avait pour but de donner au lecteur la possibilité de deviner la partie cachée de la société algérienne.

Ombre sultane est également un roman sociologique car Djébar essaie de dévoiler tous les points faibles de la société algérienne, en enlevant le voile qui recouvre la structure patriarcale en Algérie. Djébar évoque aussi l'hypocrisie qui règne en Algérie avec, d'un côté, l'homme qui a le droit de vivre librement, de boire et de faire tout ce qu'il veut et, de l'autre côté, la femme qui est méprisée par tout le monde et qui n'a pas le droit de tracer son chemin dans la vie.

4.2.5.4 Roman symbolique

Ombre sultane fait appel, de façon systématique, à certains symboles. Le roman est un ensemble de souvenirs de Djébar et l'on peut le constater en lisant sa biographie. Non seulement le titre est symbolique, mais aussi il y a d'autres symboles qui méritent davantage d'explications. Isma est une intermédiaire par laquelle l'auteur veut passer et exprimer ses idées et ses pensées. Exactement comme l'a fait Djébar dans sa vie, Isma se révolte contre une société patriarcale et décide d'avoir une éducation occidentale et de vivre sa vie en toute liberté.

Certes, Isma est le personnage le plus important dans le roman, mais c'est seulement lorsque l'on connaît les autres personnages du roman que l'on comprend la valeur d'Isma. L'on peut dire que ces personnages sont aussi des symboles car ils montrent la signification d'Isma dans la société. Ces personnages se comportent avec Isma d'une manière assez différente de la manière dont ils se comportent avec Hajila, et leur comportement avec Isma donne une idée de la

personnalité de cette dernière. Il y a aussi d'autres indices qui offrent des renseignements sur le progrès qu'a fait Isma dans sa lutte contre la société. Dans le roman, l'on constate que les acteurs des rapports de force sont figurés par les luttes que mènent les femmes algériennes contre la société patriarcale. La femme est née comme une esclave de l'homme et ne peut pas se libérer de lui, et Isma, tout comme Hajila essaie de changer ce statut accordé à la femme, en poursuivant ses luttes jusqu'au bout.

4.3 Conclusion

Le roman représente une sorte d'étude morale de tout ce qui concerne les règles de conduite en usage dans une société patriarcale. Le lecteur a devant lui un ensemble des valeurs de conduite découlant d'une conception de la morale. Les isotopies de sens sont présentes dans ce roman et l'on a une certaine polysémie de thèmes et de mots. Il y a la présence de mots porteurs du même sème et l'on trouve une unité minimale qui lie les mots et les thèmes. Si par exemple l'on choisit le mot « amour », l'on peut constater que le roman a traité l'amour de façons différentes. L'amour de Dieu et du prophète a un sens implicite car l'on peut voir que les femmes du harem ainsi que les hommes utilisent la religion d'une façon ambiguë. Dans le roman l'on voit que l'amour individuel est présent, du fait qu'Isma, a vécu l'amour, mais elle constitue une exception, car la majorité des femmes algériennes n'ont pas le droit d'aimer. L'univers qui triomphe dans le roman est l'univers des hommes, car ces derniers ne se soumettent pas à la morale et traitent les femmes comme des esclaves. Les hommes vivent comme ils le veulent alors que les femmes souffrent de plus en plus.

Le roman signale aussi que l'homme reste le vrai perdant, puisqu'il ne sort jamais de ses erreurs, il n'est jamais aimé par son épouse. Cet ouvrage, qui est traduit en plusieurs langues, peut être considéré comme un ouvrage qui a marqué l'histoire des femmes algériennes. En effet, c'est grâce aux luttes de nombreuses militantes de la société civile algérienne que les femmes sont parvenues à obtenir quelques-uns de leurs droits, mais il reste encore beaucoup de travail à faire concernant les droits des femmes en Algérie. Malgré les efforts qui ont été faits, Djébar reste pessimiste quant à l'avenir de la femme algérienne en particulier et maghrébine en général et le roman prend fin avec un certain pessimisme lorsqu'Isma dit : « Ô ma sœur, j'ai peur, moi qui ai cru te réveiller. J'ai peur que toutes deux, que toutes trois, que toutes – excepté les accoucheuses, les mères gardiennes, les aïeules nécrophores –, nous nous retrouvions entravées là, dans « cet occident de l'Orient », ce lieu de la terre où si lentement, l'aurore a brillé pour nous que déjà, de toutes parts, le crépuscule vient nous centrer. » (229)

Conclusion

L'évolution de la littérature féminine d'expression française au Maghreb a connu plusieurs étapes. Cette évolution est le fruit de plusieurs influences socioculturelles qu'a connues le Maghreb. Au tout début de l'apparition de cette littérature, les premiers écrivains maghrébins en langue française ont choisi le français comme langue d'écriture pour d'un côté pouvoir communiquer avec le colonisateur, pour certains écrivains, et d'un autre côté pour pouvoir égaler le colonisateur en maîtrisant sa langue, pour d'autres écrivains. Dans la période coloniale, l'on note que ce sont surtout les hommes, et surtout ceux qui viennent de familles aisées, qui écrivaient en langue française puisque la majorité de la population était analphabète et vu que le fait d'aller à l'école n'était pas à la portée de tout le monde. Dans cette période peu de femmes pouvaient aller à l'école et c'est pour cette raison que le nombre de femmes-écrivains pendant la période coloniale était très limité. Nous avons noté que la littérature féminine d'expression française naît à cette époque et d'un pas très timide.

C'est surtout pendant la période postcoloniale que la femme maghrébine a commencé à s'investir dans l'écriture en langue française, chose qui est normale vu que la colonisation a laissé une énorme influence sur les intellectuels maghrébins et aussi car la femme maghrébine a eu droit à la scolarisation dans la période postcoloniale. Cette littérature est confrontée, malgré son développement, à plusieurs problèmes. Dans une région arabo-musulmane, comme celle du Maghreb et malgré le processus de modernisation qu'a connu cette région, le fait qu'une femme écrive est encore peu accepté puisque l'écriture est considérée comme une activité masculine. Le Maghreb est une société patriarcale où la femme est vue comme une mère de foyer plus qu'autre chose. Le nombre de femmes-écrivains au Maghreb reste jusqu'à nos jours très limité par rapport à celui des hommes-écrivains. Malgré les encouragements de plusieurs associations féminines à

la littérature féminine au Maghreb, il est clair que c'est une littérature naissante qui n'est pas, jusqu'à nos jours, riche en auteurs et en ouvrages. Nous pouvons avancer l'hypothèse que cette littérature est neuve car elle n'existe que depuis peu. De ce fait, elle a besoin de quelques années de plus pour pouvoir entrer en concurrence avec la littérature masculine et attirer plus de lecteurs.

L'un des problèmes majeurs que rencontre la littérature féminine au Maghreb est le manque évident de lecteurs. La lecture reste un phénomène secondaire au Maghreb. Nous pouvons de ce fait préciser que la lecture est réservée à l'élite qui peut se procurer des livres. Au contraire des pays développés où la littérature occupe une place très importante dans le quotidien des citoyens de ces pays, la littérature maghrébine est toujours à la recherche de s'établir dans le quotidien des Maghrébins. L'écrivain maghrébin a donc besoin de faire preuve de sa capacité à la création pour avoir la possibilité d'attirer plus de lecteurs et de rendre la lecture une activité plus répandue. L'écrivain ne peut pas faire augmenter le nombre de lecteurs sans l'aide des gouvernements locaux. Ces gouvernements doivent encourager la lecture en facilitant l'accès aux livres et en réduisant le pourcentage trop élevé d'analphabétisme. Sans efforts de la part des artistes ainsi que des gouvernements maghrébins la littérature continuera sans aucun doute d'être vue comme une activité luxueuse.

Notre étude sur la littérature féminine d'expression française au Maghreb nous a permis de constater que cette littérature est purement consacrée, de par les sujets qu'elle traite, à la femme maghrébine. Ainsi, la femme-écrivain devient la porte-parole de la femme maghrébine et elle a pour but de faire entendre la voix de la femme. Autrement dit, la femme est le centre d'intérêt de la majorité des ouvrages publiés par les femmes-écrivains. Le problème de la femme

est similaire dans les trois pays au Maghreb avec un avantage de la Tunisie sur l'Algérie et le Maroc en termes des droits de la femme. Ces pays ont en commun les traditions socioculturelles d'une société arabo-islamique. Les femmes-écrivains ont participé à travers leurs écritures à l'évolution et à la libération de la femme maghrébine de la dominance masculine. Elles accordent une énorme importance au thème de la femme dans leurs œuvres littéraires. Il est vrai que la femme maghrébine a acquis plusieurs droits dans la dernière décennie, mais cela n'a pas empêché les femmes-écrivains, en compagnie d'autres intellectuelles maghrébines, de continuer leurs luttes pour améliorer le statut de la femme dans les trois pays.

Notre étude nous a permis de constater également que les femmes-écrivains sont jusqu'à nos jours peu nombreuses en dépit de l'augmentation de leur nombre lors de ces dernières années. Ces écrivains, comme nous l'avons observé, préfèrent, pour la majorité, écrire en langue française plutôt qu'en arabe car, pour elles, s'exprimer dans une autre langue que dans la leur est un moyen plus efficace pour parler des sujets tabous. L'égalité entre les sexes et la suppression de toute forme de discrimination basée sur le sexe restent parmi les préoccupations primordiales des ces écrivains.

L'un des points que nous considérerions comme un point faible de cette littérature est sans aucun doute la focalisation exclusive sur le thème de la femme et le retour des mêmes sujets dans les ouvrages publiés. Les sujets les plus fréquents que traite cette littérature sont : la polygamie, l'oppression de la femme, la dominance masculine et l'enfance torturée de la femme, entre autres. Ce que raconte l'œuvre d'Assia Djebar et les problèmes abordés par cette œuvre appuient notre avis sur la dominance du thème de la femme dans cette littérature. Il y a sans

aucun doute d'autres sujets que cette littérature pourrait traiter car la variation des sujets
inscrirait plus les œuvres dans la littérature mondiale et leur permettrait d'attirer plus de lecteurs.

Bibliographie

Ouvrages

Ageron, Charles-Robert. *Histoire de l'Algérie contemporaine*. Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ». 1964.

- Arkoun, Mohammed. *L'Islam morale et politique*. Desclée de Brouwer. Paris, 1986.
- Arnaud, Jacqueline. *Littérature maghrébine de langue française*. Tome 1. Éditions L'Harmattan. Paris, 1982.
- Benchemsi, Rajae. *Marrakech, lumière d'exil*. Sabine. Wespieser éditeur. Paris, 2003.
- Bonn, Charles. *La littérature algérienne de langue française et ses lectures*. Éditions Naaman. Ottawa, 1974.
- Citations du président Boumediene*, sélectionnées par Khalfa Mameri, Alger, S.N.É.D., 1978.
- Chami-Kettani, Yasmine. *Cérémonie*. Actes Sud. Arles, 2002.
- Déjeux, Jean. *Assia Djébar: romancière algérienne et cinéaste arabe*. Éditions Naaman. Paris, 1984.
- Didier, Béatrice. *Écriture-femme*. 2^{ème} édition (P.U.F :1981, 2^{ème} édition, 1991).
- Djébar, Assia. *Ombre sultane*. Paris, Éditions Albin Michel, 2006.
- Djébar, Assia. *Ces voix qui m'assiègent : en marge de ma francophonie*. Éditions Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- Hardi, Frenc. *Le roman algérien de langue française de l'entre-deux-guerres*. L'Harmattan. Paris, 2005.
- Henry, Jean-Robert. *Le Maghreb dans l'imaginaire français : la colonie, le désert, l'exil*. A.E.S.H.A.N/ R.O.M.M, 1985.
- Gallimore, Rangira Béatrice. *L'œuvre romanesque de Calixthe Beyala : Le renouveau de l'écriture féminine en Afrique francophone sub-saharienne*. Éditions L'Harmattan. Paris, 1997
- George, Sand. *Indiana*. Éditions Gallimard. Paris, 1984.
- Gontard, Marc. *Le récit féminin au Maroc*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2005.
- Kateb, Yacine. *Le poète comme un boxeur*. (Entretiens 1958-1989) Seuil. Paris, 2003.
- Lanasri, Ahmed. *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres*. Éditions Publisud. Paris, 1995.
- Lecarme, Joubert, Tabone, Vercier. *Les littératures francophones depuis 1945*. Bordas. Paris, 1986.

Milani, Hadj. *Une littérature en sursis? Le champ littéraire de langue française en Algérie*. L'Harmattan. Paris, 2002.

Memmi, Albert. *Portrait du colonisé Portrait du colonisateur*. Paris, Éditions Gallimard pour l'édition de 1985.

Nisbet, Anne-Marie. *Le personnage féminin dans le roman maghrébin de langue française*. Éditions Naaman. Paris, 1982.

Ouvrages de référence

Achour, Christine. *Dictionnaire des œuvres algériennes en langue française*. Éditions L'Harmattan. Paris, 1990.

Bonn Charles et Kachoukh, Feriel. *Bibliographie de la littérature maghrébine 1980-1990*. Éditions EDICEF. Paris, 1992.

Daniel, Couty et Jean-Pierre, De Beaumarchais. *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française* (Tome 1 à 4). Bordas. Paris, 1994

Gatard, Marie assistée de Laucina, Michèle. *Le Dictionnaire de notre temps*. Hachette. Paris, 1992.

Jay, Salim. *Dictionnaire des écrivains marocains*. Casablanca : Eddif ; Paris: Paris-Méditerranée, 2005.

Lemaître, Henri. *Dictionnaire Bordas de littérature française et francophone*. Paris, 1985.

Sinard, Jean-Paul. *Guide du savoir-écrire*. Les Éditions de l'homme. Montréal, 1984.

Articles

Ababsa, Faouzia. *Avant-projet de loi organique sur la présence des femmes dans les assemblées élues: La commission adopte le quota de 30%*. La tribune, le 29 avril 2009, n° 4214. p.1.

Armel, Aliette. *Assia Djébar : la mémoire des femmes*. Magazine littéraire, No 410, juin 2002. p. 98-103.

Baida, Abdellah. *Langue et identité dans les littératures francophones du Maghreb*. École Normale Supérieure. Rabat, Maroc, 2009. p. 2-3.

Bakr, Saloua. *Témoignage d'une écrivaine*. Al Hikma, n° 3, Hiver 1993. p. 33-35. En arabe. Traduction d'Abdessamad, Dialmy : Université de Fès.

Bédarida, Catherine. *L'Académie française ouvre ses portes à Assia Djébar*. Le Monde, 17 Juin 2005. p. 30.

Bounfour, Abdellah. *Langue, et écriture dans la littérature francophone du Maghreb. Cahiers d'études africaines*, Volume 35, numéro 140. 1995. p. 911-923.

Bueno Alonso, Josefina. *Femme, identité, écriture dans les textes francophones du Maghreb*. Universidad de Alicante, Departamente de Filologias Intergradadas. Avril 2004. p. 7-20.

Cixous, Hélène. *Le Rire de La Méduse*. Dans *l'Arc*, n°61, 1975. p. 40-43.

DAHIR N° 1-04-22 DU 12 HIJA 1424 (3 FEVRIER 2004) PORTANT PROMULGATION DE LA LOI N° 70-03 PORTANT. CODE DE LA FAMILLE. (Bulletin Officiel n° 5358 du 2 ramadan 1426 (6 octobre 2005), p. 667). Le texte en langue arabe a été publié au Bulletin Officiel (édition générale) n° 5184 du 14 hija 1424 (5 février 2004) page 418.

Dahmane, Hadj. *L'aventure de la langue française en Algérie*. Annales du patrimoine, n° 09/2009, Université de Haute Alsace.

Dossier sur la participation politique des femmes. *Femmes et politique en Algérie*. Projet CIDDEF et MEPI. Revue du CIDDEF, décembre 2007, n° 15.

Goes, Jan. *Littératures francophones du monde arabe*. Overgenomen uit *Romaniac*, n° 86, 1^{er} trimestre 2002. p. 21-31.

Houhou, Reda. *La belle de la Mecque*. Éditions de l'imprimerie Tillissi, Tunis, 1947. p. 2-10.

Maati, Kabbal. « Écrivains du Maroc ». *Magazine Littéraire* n°375. Avril 1999. p 102-103.

Si M'hamed, Ben Rahal. *La vengeance du Cheikh*. Revue algérienne et tunisienne littéraire et artistique, 4^{ème} année, n° 13, 1891.

Svetozar, Pantucek. *La littérature algérienne moderne*. Oriental Institute in Academia, Publishing House of the Czechoslovak Academy of Sciences, 1969. p. 105-106.

Articles Internet

Amrani, Yousra. Interview: Asmae El Mehdi, présidente de l'Association «Initiatives pour la protection des droits des femmes»:«Objectif: attirer l'attention sur la créativité chez les femmes». *Le Matin*, Le mardi 18 mars 2008.

www.lematin.ma/Objectif-attirer-l-attention-sur.html

« Assia Djébar », Encyclopédie, 2000.

www.encarta.fr

Benmchich, Hafsa. *La littérature maghrébine d'expression française*. Points de vue sur l'écriture, 20 avril 2006.

http://ecrits-vains.com/points_de_vue/hafs_benmchich.htm

Cf. Mildred Mortimer. Entretien avec Assia Djebar, écrivain algérien" in *Research in African Literatures*. Vol. 19, no 2, University of Texas press, 1988 d'après Hafid Gafaïti, *Les femmes dans le roman algérien*. Histoire, discours et texte. Paris, L'Harmattan, 1996, p. 168.

<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Pologne1/ecrire.pdf>

Cinquantenaire du code du statut personnel en Tunisie. *Entretien avec Saloua Ayachi Labben Ministre des Affaires de la femme, de la famille et de l'enfance*. Observatoire d'études géopolitiques. Août 2006.

<http://www.etudes-geopolitiques.com/article12.asp>

Conférence sur « Le renforcement du leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie » initié par l'UN- INSTRAW et la CAWTAR financé par le gouvernement d'Espagne. Rabat, octobre 2009.

http://www.womenpoliticalparticipation.org/upload/file/PPP/PPP_Depaoli_GTZ_OCT09.pdf

D.K. *Genèse du code de la famille en Algérie*. El Watan, le 9 juin 2004, sur le site d'Algeria Watch.

<http://www.algerie-dz.com/article784.html>

Feu Lakhdar Ghazal a consacré sa vie à la défense de langue arabe (Colloque). Actualités du Maroc, 15 novembre 2009.

<http://actualites.marweb.com/maroc/culture/feu-lakhdar-ghazal-a-consacre-sa-vie-a-la-defense-de-langue.html>

Kinani, Farah. *Une femme écrivain parle de son premier roman et de la situation des femmes au Maroc*. Magharebia à Washington – 03/11/06.

<http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2006/11/03/feature-02>

Lagarde, Dominique. *Être féministe au Maghreb*. L'express.fr, Spécial femmes, publié le 07 mars 2002.

http://www.lexpress.fr/informations/etre-feministe-au-maghreb_647565.html

Martino, Alain. Critique : Angel. Le 29 novembre 2007.

<http://www.commeaucinema.com/critiques/64322>

Mokadem, Yamina. *La littérature maghrébine de langue française à l'épreuve du temps*. Automne, 1996, p. 1-3.

http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/9_19_26.pdf

Riveill Colette et Riveill Charles. *Littérature de langue française au Maghreb*. Emarrakech, portrait marocain d'actualités, le samedi 27 juin 2009.

http://www.emarrakech.info/Litterature-de-langue-francaise-au-maghreb_a22742.html

Site officiel de Tahar Bekri.

<http://tahar.bekri.free.fr/>

Touahri, Sarah. *Le Maroc veut renforcer la participation politique des femmes*. Magharebia, Rabat. Le 11 mars 2009.

<http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2009/03/11/feature-02>

Touareg. *La femme en Algérie. Il faut continuer le combat*. Algérie Forum. Alger, le 24 mai 2009.

<http://www.tamanrasset.net/article.pdf.1305/la-femme-en-algerie.-il-faut-continuer-le-combat.pdf>

Tuquoï, Jean-Pierre. *Algérie : Vers un code de la famille plus favorable aux femmes*. Le monde, le 28 septembre 2004.

<http://www.lemonde.fr>

Violaine, de Marsangy. *Les droits de la femme en Tunisie, modèle ou alibi ?* Amnesty International France. Rubrique « en suivi ». Le 21 avril 2006.

http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/layout/set/print/s_informer/la_chronique/mai_2006_sommaire/tunisie

Wikipédia. *Abbass El Fassi*. 16 décembre 2009.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Abbas_El_Fassi#Sources

Wikipédia. *Littérature maghrébine francophone*. 4 Juin 2009.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9rature_maghr%C3%A9bine_francophone

